

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

## **Statistique économique des Industries extractives et métallurgiques et des appareils à vapeur**

ANNEE 1954

### AVANT-PROPOS

L'Administration des Mines publie ci-après la statistique annuelle définitive de l'année 1954.

La présentation de ce travail traditionnel diffère largement de celle des années antérieures, en ce sens que toutes les données à caractère technique relatives à l'Industrie charbonnière ont fait l'objet d'une étude et d'une publication séparées.

Le chapitre premier traite de toutes les industries extractives, c'est-à-dire des mines de houille et de fer, des minières et des carrières. La section de ce chapitre relative aux mines de houille a été décomposée en deux parties qui analysent respectivement l'évolution du marché charbonnier et les résultats enregistrés.

Le chapitre deuxième traite des industries connexes à l'exploitation minière, c'est-à-dire de la fabrication du coke et des agglomérés.

Enfin, le chapitre troisième est relatif à la métallurgie, tandis qu'en appendice figurent le relevé des appareils à vapeur au 31 décembre 1954 et le tableau des accidents survenus dans les mines métalliques, les carrières et les usines.

Les tableaux relatifs à l'exploitation des mines de houille sont dressés en grande partie à l'aide des déclarations que les concessionnaires de ces mines sont tenus de fournir, en vertu de l'article 7 de l'arrêté royal du 20 mars 1914, relatif aux redevances. Ces déclarations ont été vérifiées par les ingénieurs des mines, conformément à l'article 9 du même arrêté.

Les tableaux relatifs à l'activité des carrières

et des usines ont été préparés par la Direction générale des Mines au moyen de déclarations que les exploitants de carrières et d'usines ont fournies, suivant un usage établi de longue date et consacré par un arrêté ministériel du 7 mars 1951. Ces déclarations ont été contrôlées dans la mesure du possible par les ingénieurs du Corps des Mines.

Le tableau des appareils à vapeur condense les données des états descriptifs tenus pour les appareils à vapeur par les ingénieurs du Corps des Mines et par les ingénieurs de la Protection du travail.

Les renseignements complémentaires ou récapitulatifs donnés dans le texte du rapport sont empruntés, en général, aux mêmes sources.

Les données reprises au chapitre qui traite du Marché charbonnier ont été obtenues au Comptoir Belge des charbons, en ce qui concerne les charbons belges, et en ce qui concerne les charbons importés, elles ont été extraites des bordereaux que les importateurs adressent mensuellement à l'Administration des Mines.

\* \* \*

En matière de terminologie, la présente livraison a adopté les expressions généralement utilisées par les organisations internationales qui s'occupent des questions minières et sidérurgiques.

La table des matières ci-après facilitera la consultation du présent rapport.

*Le Directeur général des Mines,*  
A. MEYERS.

<b>TABLE DES MATIERES</b>		Pages du rapport	Numéros des tableaux
<b>CHAPITRE PREMIER</b>			
<b>Les industries extractives</b>			
A. — MINES DE HOUILLE	...	289	
<i>Première partie :</i>			
ANALYSE DU MARCHÉ CHARBONNIER			
1. La production et l'écoulement des producteurs belges	...	289	I
2. L'aspect général du marché charbonnier	...	292	
3. Les fournitures sur le marché intérieur	...	293	
4. Les importations	...	294	
5. Les exportations	...	294	
6. Le commerce extérieur de l'U.E.B.L.	...	296	
<i>Deuxième partie :</i>			
SITUATION ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE CHARBONNIERE			
1. Le personnel	...	297	II
2. Les rendements	...	300	II
3. Les salaires	...	302	III
4. Les dépenses	...	304	III
4.1 — dépenses d'exploitation	...	304	III
4.2 — dépenses totales	...	305	III
5. Les résultats d'exploitation	...	307	III
B. — MINES METALLIQUES	...	309	
C. — MINIERES	...	309	
D. — CARRIERES ET INDUSTRIES CONNEXES	...	309	IV
E. — RECAPITULATION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	...	310	
<b>CHAPITRE DEUXIEME</b>			
<b>La fabrication du coke et des agglomérés</b>			
A. — FABRICATION DU COKE	...	311	V
B. — FABRICATION DES AGGLOMERES	...	313	VI
<b>CHAPITRE TROISIEME</b>			
<b>La métallurgie</b>			
A. — SIDERURGIE	...	313	
1. Les hauts-fourneaux	...	313	VII
2. Les aciéries	...	314	VIII
3. Les laminoirs	...	314	IX
4. Ensemble de la sidérurgie	...	315	
B. — METALLURGIE DES METAUX NON FERREUX	...	316	X
<b>APPENDICES</b>			
Accidents survenus dans les mines métalliques, carrières et usines	...	Hors-texte	XI
Relevé des appareils de vapeur au 31 décembre 1954	...	334	XII

CHAPITRE PREMIER  
INDUSTRIES EXTRACTIVES

A. — MINES DE HOUILLE

Première partie : ANALYSE DU MARCHÉ CHARBONNIER

1. — Production et Ecoulement des Producteurs belges. (tableau I - hors texte).

Avant d'entamer l'analyse du marché charbonnier belge en 1954, il convient de rappeler les définitions selon lesquelles les statistiques qui s'y rapportent ont été établies.

*Ecoulement.*

L'écoulement comprend les ventes, les cessions, les consommations et les fournitures au personnel de charbons extraits ou achetés.

Les **ventes** se rapportent au marché extérieur comme au marché intérieur. Elles sont comptées selon leur produit réel, étant entendu cependant :

- 1) que ce produit est égal au maximum, dans le chef de la mine, au prix qui aurait été obtenu si la vente avait été faite dans les mêmes circonstances à un détaillant;
- 2) que les rémunérations afférentes aux prestations de transport ou de chargement effectuées par le charbonnage au-delà du point de livraison correspondant à l'application du barème « wagon-départ-mine », ne sont pas comprises dans la valeur de l'écoulement;
- 3) que les charbons écoulés à l'étranger sont comptés au prix réel obtenu par les mines. Pour l'ensemble des charbons exportés, cette recette réelle représente pour 1954 une moins-value de 324.559.300 F par rapport au barème intérieur « wagon-départ-mine ».

Les **cessions** aux activités connexes (fabriques de coke ou d'agglomérés, usines métallurgiques et autres), les consommations et les fournitures au personnel sont comptées, dans la valeur de l'écoulement de la mine, selon le barème « wagon-départ-mine ».

Les **consommations des mines**, comprennent non seulement les quantités consommées aux sièges de production, mais aussi les échanges de charbon et de courant électrique entre un charbonnage et une centrale, si ces derniers sont basés sur un contrat de travail à façon. Le charbon transformé à la mine en électricité vendue à l'extérieur ou cédée aux usines connexes est également compris dans les consommations.

Les **fournitures au personnel** comprennent non seulement les distributions gratuites aux mineurs, comme c'était le cas pour les années précédentes, mais aussi les fournitures à l'intervention du Fonds national de Retraite des Ouvriers mineurs, les charbons attribués aux employés, aux ingénieurs, ainsi qu'à des œuvres, et enfin toutes les ventes à prix réduit aux membres du personnel.

Comme ces définitions diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées les années précédentes, le tableau ci-dessous établit un récapitulatif de données comparables pour 1949 à 1954.

Consommation des mines et fournitures au personnel

1 000 t

	Consommation des mines	Fournitures au personnel
1949	2 835	704
1950	2 728	698
1951	2 712	697
1952	2 625	695
1953	2 603	684
1954	2 521	720

Les quantités qui figurent dans le tableau ci-dessus ne constituent pas la totalité des combustibles attribués au personnel des mines. En effet, les sociétés charbonnières qui exploitent en même temps une fabrique d'agglomérés attribuent souvent au personnel de la mine une certaine quantité d'agglomérés. On verra dans le tableau relatif à l'aspect général du marché charbonnier que les fabriques d'agglomérés ont prélevé sur leur production 180.000 t; une grande proportion de cette quantité a certainement été attribuée gratuitement à des ouvriers mineurs.

*Stocks aux charbonnages.*

Les stocks comprennent les charbons extraits. Les charbons achetés de mine à mine n'y sont plus compris. On en revient donc à la situation antérieure à 1952.

Les valeurs attribuées à ces quantités tiennent compte d'un abattement sur la valeur barémique pour les produits déposés, et pour les produits repris au stock, de leur valeur réelle d'écoulement.

Pour les années antérieures, cet abattement était limité par l'Administration des Mines; à partir de 1954 il a été renoncé à cette règle, qui ne constitue en somme qu'une écriture provisoire, les produits étant dans tous les cas comptabilisés définitivement pour la valeur d'écoulement réelle.

*Production.*

La production nette est la somme des quantités vendues, cédées, consommées et distribuées, pendant l'année, augmentée ou diminuée de la différence entre les stocks au début et à la fin de l'année, et diminuée des quantités de charbons achetés éventuellement compris dans les écoulements précités.

La valeur nette de vente de la production s'obtient au moyen des éléments suivants :

- 1) la valeur des quantités écoulées au cours de l'année, après déduction de la valeur des charbons achetés compris dans ce total;
- 2) la valeur attribuée aux fluctuations des stocks de l'année, ces derniers étant valorisés, comme il vient d'être dit ci-dessus.

La valeur nette de vente est complétée, d'autre part, par la valeur nette totale qui tient compte du complément de recettes provenant de la péréquation dite « a ».

On sait, en effet, que le paragraphe 26 de la Convention relative aux dispositions transitoires du Traité instituant la C.E.C.A., a prévu une péréquation du prix des charbons belges, grâce à un prélèvement opéré sur les productions réalisées en Allemagne et aux Pays-Bas et à une contribution du Gouvernement belge de la même importance.

Ce mécanisme procure aux charbonnages belges une recette complémentaire qui a pour effet de ramener la recette totale à celle qui serait résultée d'un « barème de compte » qui a été établi d'après les prix de vente effectivement obtenus en 1952.

\* \* \*

Le tableau suivant donne, par bassin et pour le Royaume, la production moyenne par concession au cours de différentes années.

BASSINS	1938		1952		1953		1954	
	Nombre de concessions actives	Production moyenne nette par concession	Nombre de concessions actives au 31-12-1952	Production moyenne nette par concession	Nombre de concessions actives au 31-12-1953	Production moyenne nette par concession	Nombre de concessions actives au 31-12-1954	Production moyenne nette par concession
Borinage .....	11	445 350	7	685 420	7	660 160	7	610 590
Centre .....	9	472 860	7	530 360	7	525 470	7	515 000
Charleroi .....	27	295 440	—	—	—	—	—	—
Namur .....	5	78 750	—	—	—	—	—	—
Charleroi - Namur	—	—	25	288 200	25	290 990	24	297 880
Liège .....	25	220 930	22	225 300	22	227 430	20	248 140
Sud .....	77	299 330	61	338 880	61	337 340	58	344 670
Campine .....	7	933 750	7	1 387 490	7	1 354 650	7	1 322 520
Royaume .....	84	352 200	68	446 830	68	442 060	65	449 980

\* \* \*

La classification des charbons par nature avait déjà été modifiée en 1949 par l'introduction des catégories de charbon  $\frac{1}{4}$  gras et  $\frac{3}{4}$  gras.

En mars 1953, la Haute Autorité a attribué un barème distinct aux charbons gras produits par certains charbonnages dont la teneur en matières volatiles est en principe supérieure à 28 %, et a dénommé ces charbons « gras B », les autres charbons gras (de 20 à 28 % de matières volatiles) étant appelés « gras A ».

Rappelons qu'auparavant le charbon de plus de 26 % de matières volatiles était appelé « flénu ».

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la production d'après les différentes catégories. Les teneurs en matières volatiles qui délimitent les catégories sont indiquées en regard des années considérées.

### Répartition de la production d'après les différentes catégories

Catégories	1938			1952			1953			1954		
	Matières volatiles	Quantités globales t	%	Matières volatiles	Quantités globales t	%	Matières volatiles	Quantités globales t	%	Matières volatiles	Quantités globales t	%
Maigres .....	Moins de 11 %	6 874 520	29,8	Moins de 10 %	6 912 740	33,4	Moins de 10 %	7 077 030	34,4	Moins de 10 %	7 047 070	35,3
¼ gras .....	—	—	—	De 10 à 12,4 %	833 660	4,0	De 10 à 12,5 %	752 120	3,6	De 10 à 12,5 %	580 440	2,9
½ gras .....	De 11 à 16 %	9 392 260	40,8	De 12,5 à 15,9 %	6 196 310	30,0	De 12,5 à 15,9 %	6 813 530	33,1	De 12,5 à 15,9 %	6 868 070	34,3
¾ gras .....	—	—	—	De 16 à 20,9 %	2 575 680	12,5	De 16 à 19,9 %	1 897 340	9,2	De 16 à 19,9 %	1 862 700	9,3
Gras (gras A) .....	De 16 à 25 %	9 973 580	17,2	De 21 à 25,9 %	2 427 230	11,7	De 20 à 28 %	2 832 210	13,8	De 20 à 28 %	2 618 560	13,1
Flénus (gras B) .....	Plus de 25 %	2 808 270	12,2	26 % et plus	1 726 310	8,4	Plus de 28 %	1 205 480	5,9	Plus de 28 %	1 014 250	5,1
<b>Bassin du Sud .....</b>		<b>23 048 630</b>	<b>100,0</b>		<b>20 671 930</b>	<b>100,0</b>		<b>20 577 710</b>	<b>100,0</b>		<b>19 991 090</b>	<b>100,0</b>
Maigres .....	Moins de 11 %	—	—	Moins de 10 %	—	—	Moins de 10 %	—	—	Moins de 10 %	—	—
¼ gras .....	—	—	—	De 10 à 12,4 %	—	—	De 10 à 12,5 %	—	—	De 10 à 12,5 %	—	—
½ gras .....	De 11 à 16 %	—	—	De 12,5 à 15,9 %	357 020	3,7	De 12,5 à 15,9 %	—	—	De 12,5 à 15,9 %	—	—
¾ gras .....	—	—	—	De 16 à 20,9 %	142 770	1,5	De 16 à 19,9 %	17 730	0,2	De 16 à 19,9 %	13 020	0,2
Gras (gras A) .....	De 16 à 25 %	2 786 890	42,7	De 21 à 25,9 %	2 515 130	25,9	De 20 à 28 %	4 028 630	42,5	De 20 à 28 %	3 873 300	41,8
Flénus (gras B) .....	Plus de 25 %	3 749 330	57,3	26 % et plus	6 697 510	68,9	Plus de 28 %	5 436 220	57,3	Plus de 28 %	5 371 300	58,0
<b>Campine .....</b>		<b>6 536 220</b>	<b>100,0</b>		<b>9 712 430</b>	<b>100,0</b>		<b>9 482 580</b>	<b>100,0</b>		<b>9 257 620</b>	<b>100,0</b>
Maigres .....	Moins de 11 %	6 874 520	23,2	Moins de 10 %	6 912 740	22,8	Moins de 10 %	7 077 030	23,5	Moins de 10 %	7 047 070	24,1
¼ gras .....	—	—	—	De 10 à 12,4 %	833 660	2,7	De 10 à 12,5 %	752 120	2,5	De 10 à 12,5 %	580 440	2,0
½ gras .....	De 11 à 16 %	9 392 260	31,7	De 12,5 à 15,9 %	6 553 330	21,6	De 12,5 à 15,9 %	6 813 530	22,7	De 12,5 à 15,9 %	6 868 070	23,5
¾ gras .....	—	—	—	De 16 à 20,9 %	2 718 450	8,9	De 16 à 19,9 %	1 915 070	6,4	De 16 à 19,9 %	1 875 720	6,4
Gras (gras A) .....	De 16 à 25 %	6 760 470	22,9	De 21 à 25,9 %	4 942 360	16,3	De 20 à 28 %	6 860 840	22,8	De 20 à 28 %	6 491 860	22,2
Flénus (gras B) .....	Plus de 25 %	6 557 600	22,2	26 % et plus	8 423 820	27,7	Plus de 28 %	6 641 700	22,1	Plus de 28 %	6 385 550	21,8
<b>Royaume .....</b>		<b>29 584 850</b>	<b>100,0</b>		<b>30 384 360</b>	<b>100,0</b>		<b>30 060 290</b>	<b>100,0</b>		<b>29 248 710</b>	<b>100,0</b>

Le lecteur trouvera enfin dans le tableau ci-dessous le prix de vente moyen pour l'ensemble des charbons belges vendus et cédés tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

En regard des résultats de 1954 figurent ceux de 1913, 1938, 1952 et 1953.

### Prix moyen de vente des charbons belges en francs par tonne (1)

BASSINS	1913	1938	1952	1953	1954
Borinage .....	19,35	141,54	694,34	674,63	661,22
Centre .....	18,86	141,91	744,51	725,57	695,86
Charleroi .....	19,34	153,33	—	—	—
Namur .....	17,73	147,12	—	—	—
Charleroi - Namur ...	—	—	793,90	800,88	776,52
Liège .....	19,93	164,93	833,41	805,87	817,00
Sud .....	19,36	151,75	772,46	762,13	748,38
Campine .....	—	140,55	756,84	732,03	687,74
Royaume .....	19,36	149,22	767,50	752,71	728,28

## 2. — Aspect général du Marché charbonnier.

Les données statistiques du tableau I, hors texte, ne concernent que le charbon produit en Belgique.

Le tableau ci-dessous, par contre, reproduit la situation d'ensemble du marché charbonnier belge, pour lequel il a été tenu compte des combustibles importés, au même titre que les combustibles indigènes.

On remarquera que, par rapport à 1953, la production de charbon a diminué de 811.000 t. Cette situation a été la conséquence, en ordre principal, du ralentissement de l'activité industrielle durant le 1<sup>er</sup> semestre de 1954. En effet, pendant cette période, les charbonnages, en raison de la réduction de la demande, ont dû mettre des quantités considérables en stock et, afin de ralentir ces mises au tas, certains d'entre eux se sont vus obligés de chômer plusieurs jours. Par ailleurs, il ne fut plus procédé à l'embauchage de nouveaux ouvriers pour compenser les départs.

Si le bilan de l'année charbonnière 1954 se clôture par une reprise au stock de 253.000 t, il ne faut pas perdre de vue que durant le 1<sup>er</sup> semestre, les mises en stock furent ininterrompues. Le stock global dépassa 4.000.000 de tonnes entre juin et septembre. Ce n'est que pendant le dernier trimestre de l'année que les stocks se résorbèrent. Cette reprise fut particulièrement importante puisque, en trois mois, les stocks diminuèrent de plus de 1.200.000 t.

(1) Francs de l'époque. Rappelons que 1 franc-or de 1913 = 6,9385 francs de 1926 = 9,6368 francs de 1935 = 14,318 francs de 1944 et 16,3347 francs de 1949.

La « valeur-or effective » est calculée depuis le 22-9-1949 sur les bases suivantes : 1 livre sterling = 140 francs belges = 2,80 dollars américains. 35 dollars américains = 1 once d'or fin.

## Aspect général du marché charbonnier belge

1 000 t

	1938			1952			1953			1954		
	charbon	agglo- mérés	coke de four	charbon	agglo- mérés	coke de four	charbon	agglo- mérés	coke de four	charbon	agglo- mérés	coke de four
1. Production .....	29 585	1 712	5 107	30 384	1 483	6 407	30 060	1 333	5 945	29 249	1 378	6 147
2. Importations .....	4 199	93	50	1 615	—	23	2 179	11	30	3 725	40	83
3. Stocks au 1 <sup>er</sup> janvier ...	691	(b)—	(c)—	221	5	67	1 678	37	101	3 074	12	201
										(d-e)		
4. Disponibilités .....	34 475	1 805	5 157	32 220	1 488	6 497	33 917	1 381	6 076	36 048	1 430	6 431
5. Consommation propre des producteurs et four- nitures au personnel ...	2 462(a)	170	273	3 320	168	197	3 287	170	203	3 241	180	213
6. Fournitures à l'intérieur	25 306	1 041	3 481	24 685	981	5 241	23 387	905	4 850	24 313	913	5 203
7. Exportations .....	4 520	594	1 399	2 537	302	958	4 165	294	822	5 681(f)	325	888
8. Ecoulement .....	32 288	1 805	5 153	30 542	1 451	6 396	30 839	1 369	5 875	33 235	1 418	6 304
9. Stocks au 31 décembre	2 227	(b)—	(c) 4	1 678	37	101	3 078(d)	12	201	2 813(g)	12	127

## 3. — Fournitures sur le marché intérieur.

Il appert du tableau I, que les producteurs belges ont vendu et cédé en 1954, 26.261.000 tonnes dont 20.680.000 tonnes aux consommateurs belges et 5.581.000 tonnes aux autres consommateurs de la C.E.C.A. ainsi qu'à l'exportation vers les pays tiers. Comme les consommateurs belges ont acquis, en outre, 3.633.000 tonnes de charbon provenant d'autres pays de la C.E.C.A. de même qu'importés de pays tiers, leur demande totale a donc représenté 24.313.000 tonnes, chiffre que l'on retrouve à la ligne 6 du tableau ci-avant.

Le tableau suivant donne la décomposition des fournitures sur le marché intérieur par secteur de consommation. Les indications relatives au coke ont été complétées au moyen de données concernant le coke de gaz et le semi-coke de houille dont la consommation est relativement faible en Belgique.

Dans la dernière colonne figure, d'autre part, la répartition des livraisons de lignite et de briquettes de lignite importés.

(a) Selon l'ancienne définition.

(b) Ces renseignements ne sont pas connus pour l'année 1938. Ils ont été négligés pour établir la balance de l'année.

(c) Ces chiffres ne représentent pas la valeur absolue des stocks de coke en 1938, mais leur différence donne le mouvement de l'année.

(d) Dont 15 de charbon importé en stock chez les importateurs.

(e) Chiffre rectifié selon la nouvelle définition.

(f) Dont 100 de charbon importé.

(g) Dont 7 de charbon importé en stock chez les importateurs.

## Fournitures au marché intérieur en 1954

1 000 t

Secteurs de consommation	Charbon	Agglomérés	Cokes	Lignites
Cokeries et usines à gaz .....	8 042	—	7	—
Fabriques d'agglomérés .....	1 310	—	—	—
Centrales électriques .....	3 061	1	46	—
Transports : fer .....	1 372	207	19	—
navigation intérieure .....	7	8	—	—
soutes .....	61	22	1	—
Sidérurgie .....	291	46	4 321	—
Autres industries :				
constructions métalliques .....	158	7	87	—
métaux non ferreux .....	519	2	112	—
mat. de constr., verre, céramique .....	760	40	59	8
cimenteries .....	927	4	11	1
industries chimiques .....	568	4	132	—
industries du papier .....	242	—	—	—
industries textiles .....	213	2	2	—
industries du sucre .....	180	1	12	—
autres industries alimentaires .....	195	11	27	—
industries diverses .....	330	37	145	—
Foyers domestiques et artisanat .....	5 919	512	195	80
Administrations publiques .....	172	9	40	—
<i>Totaux :</i> .....	24 327	913	5 216	89

L'évolution favorable de la conjoncture économique qui a marqué les derniers mois de 1954 a eu pour conséquence une augmentation assez nette par rapport à 1953 des livraisons de combustibles sur le marché intérieur. Le chiffre total reste néanmoins inférieur à ceux de 1951 et 1952.

L'importance de la reprise en sidérurgie a permis aux cokeries d'accroître leurs achats de charbon de près de 300.000 tonnes. La part des charbons en provenance de la C.E.C.A. et importés de pays tiers dans les fournitures totales à ce secteur est toutefois passée de 1.300.000 tonnes en 1953 à près de 2.200.000 tonnes en 1954, de sorte que les livraisons de charbon belge ont subi malgré tout une réduction assez sensible.

La fabrication d'agglomérés s'est à peu près maintenue au même niveau que l'année précédente; par contre, les achats des centrales électriques se sont accrus de plus de 15 %.

L'électrification progressive du réseau de la S.N.C.B. explique la nouvelle réductions que l'on peut constater dans les fournitures à ce secteur.

Les industries diverses ont quelque peu augmenté leurs achats en 1954, mais leur demande reste toutefois encore sensiblement inférieure à celle des années précédant 1953.

Les fournitures au secteur domestique ont accusé, par rapport à 1953, une augmentation de 200.000 tonnes. Il convient toutefois de signaler que les livraisons de charbon étranger ont augmenté, à elles seules, de 400.000 tonnes et que, par conséquent, les ventes de charbon indigène sont en régression.

#### 4. — Les importations.

Durant l'année 1954, les importations de charbon se sont fortement développées. L'augmentation par rapport à 1953 s'est chiffrée à 1.546.000 tonnes, soit 71 %. Les importations se sont accrues en provenance de tous les pays, sauf des États-Unis d'Amérique.

En tonnage, ce sont les livraisons de charbon allemand qui ont le plus progressé. Les bassins allemands de la Rhur et d'Aix-la-Chapelle interviennent d'ailleurs pour 54 % dans nos importations, la part des pays de la C.E.C.A. représentant 77 % du total.

En raison des limitations imposées aux importations de charbon des États-Unis d'Amérique, celles-ci ont marqué un recul très important : de 666.000 tonnes en 1953, elles sont tombées à 254.000 tonnes.

#### 5. — Les exportations.

Les exportations de charbon qui sont en continuelle augmentation depuis 1951 ont à nouveau progressé en 1954, atteignant le plus haut chiffre enregistré depuis l'après-guerre.

L'accroissement porte aussi bien sur les fournitures à nos partenaires de la C.E.C.A. que sur les exportations à destination des autres pays,



Il faut toutefois noter que la progression à l'intérieur de la Communauté a été acquise pour une large part grâce à la péréquation dite « c ». C'est notamment le cas en ce qui concerne les livraisons aux Pays-Bas, qui ont plus que doublé : de 1.049.000 t en 1953, elles sont passées à 2.148.000 t en 1954, intervenant ainsi pour 50 % dans le total pour les pays de la C.E.C.A. Par contre, les ventes en France et en Italie ont diminué.

Parmi les pays tiers, l'augmentation la plus sensible porte sur les enlèvements effectués par le Royaume-Uni. Les exportations vers ce pays qui avaient commencé vers la mi-1953 et qui avaient atteint pendant cette année 192.000 t, se sont considérablement accrues en 1954 pour finalement s'élever à 911.000 t.

Les achats de la Suisse se sont également fortement développés, puisque leur volume a quadruplé par rapport à 1953.

Les livraisons en Espagne, au contraire, ont sensiblement diminué; les exportations vers la Finlande, interrompues en 1953, ont repris et quelques tonnages ont été expédiés en Argentine.

Quant aux autres pays tiers, leurs enlèvements sont restés sensiblement les mêmes que l'année précédente.

### Importations en 1954

1.000 t

PAYS D'ORIGINE	Charbon	Agglomérés	Coke de four	Coke de gaz	Semi-coke de houille	Lignites
Allemagne occidentale .....	2 017	15	49	—	—	83
France .....	337	—	—	—	4	—
Sarre .....	3	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	516	22	25	21	—	6
Pays de la C.E.C.A. ....	2 873	37	74	21	4	89
Pologne .....	6	—	—	—	—	—
Royaume-Uni .....	526	3	7	7	—	—
Etats-Unis d'Amérique ....	254	—	—	—	—	—
U.R.S.S. ....	62	—	2	—	—	—
Afrique du Nord française	4	—	—	—	—	—
Pays tiers .....	852	3	9	7	—	—
<i>Totaux :</i> .....	3 725	40	83	28	4	89

### Exportations en 1954

1.000 t

PAYS DE DESTINATION	Charbon	Agglomérés	Cokes
Allemagne occidentale .....	226	—	1
France .....	1 304	293	451
Italie .....	575	1	—
Luxembourg .....	31	7	102
Pays-Bas .....	2 148	18	8
Pays de la C.E.C.A. ....	4 284	319	562
Autriche .....	1	—	7
Danemark .....	18	—	131
Espagne .....	51	—	33
Finlande .....	88	—	19
Hongrie .....	—	—	99
Norvège .....	20	—	4
Portugal .....	8	—	—
Royaume-Uni .....	911	—	—
Suède .....	6	—	11
Suisse .....	230	6	17
Congo belge .....	21	1	1
Argentine .....	43	—	—
Autres pays .....	—	—	4
Pays tiers .....	1 397	7	326
<i>Totaux :</i> .....	5 681	326	888

## 6. — Le commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Les statistiques qui suivent s'appliquent à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et non plus, comme dans les chapitres précédents, à la Belgique seule.

## Imports de l'U.E.B.L. en 1954

1.000 t

PAYS D'ORIGINE	Charbon	Agglomérés	Cokes
Allemagne occidentale .....	2 145	12	2 805
France .....	475	—	4
Sarre .....			
Pays-Bas .....	547	20	294
Royaume-Uni .....	526	3	12
Etats-Unis d'Amérique .....	237	—	—
U.R.S.S. ....	67	—	3
Afrique du Nord française	4	—	—
<i>Totaux :</i> .....	4 001	35	3 118

## Exports de l'U.E.B.L. en 1954

1.000 t

PAYS DE DESTINATION	Charbon	Agglomérés	Cokes
Allemagne occidentale .....	161	1	2
France .....	1 312	297	450
Italie .....	592	1	—
Pays-Bas .....	2 132	18	10
Autriche .....	1	—	7
Danemark .....	21	—	138
Espagne .....	59	—	33
Finlande .....	74	—	20
Hongrie .....	—	—	100
Norvège .....	20	—	4
Portugal .....	5	—	—
Royaume-Uni .....	789	—	—
Suède .....	4	—	14
Suisse .....	224	6	18
Congo belge .....	12	1	1
Argentine .....	43	—	—
Autres pays .....	2	—	5
<i>Totaux :</i> .....	5 451	324	802

Les totaux et la répartition par pays figurant dans les tableaux ci-dessus ne correspondent pas exactement aux chiffres indiqués dans les tableaux relatifs au marché belge. La raison en est que les chiffres utilisés dans ces derniers tableaux ont été établis au moyen des déclarations des producteurs et des importateurs, tandis que ceux-ci correspondent aux relevés officiels des services douaniers de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Il existe donc un certain décalage dans le temps entre ces deux statistiques.

## Deuxième partie : SITUATION ECONOMIQUE DE L'INDUSTRIE CHARBONNIERE

## 1. — Le personnel.

Le lecteur trouvera dans la statistique technique des informations relatives à la composition du personnel des mines en 1954.

Des tableaux séparés donnent respectivement le nombre moyen de présences et de non-présences au cours de l'année de l'ensemble des ouvriers inscrits, et la moyenne des présences et des non-présences pendant les jours ouvrables de l'année.

Le tableau II hors-texte donne le nombre de postes effectués par diverses catégories d'ouvriers du fond et par les ouvriers de la surface, le nombre de jours ouvrés, le nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables et la répartition d'après l'âge et le sexe du personnel inscrit au 31 décembre 1954.

La notion de « jour d'extraction » qui était utilisée jusqu'en 1953 est remplacée désormais par la notion de « jour ouvré ».

Rappelons que pour un siège déterminé, un jour était déclaré « jour d'extraction » dès qu'il y avait abattage normal dans l'une des tailles et extraction, et que la pondération entre sièges et bassins était réalisée sur base de l'extraction journalière moyenne.

Actuellement, pour un siège déterminé, un jour est dit « jour ouvré », si le personnel du fond est appelé au travail, et où il a été effectivement travaillé quelle que soit l'extraction de la journée. Si une fraction  $n$  % de l'effectif inscrit est convoquée, on considère qu'il s'agit d'une fraction  $n$  % de jour ouvré.

La pondération entre sièges et entre bassins se fait désormais sur base des ouvriers inscrits dans chacun des sièges ou des bassins.

En période normale, les notions de « jours d'extraction » et de « jours ouvrés » sont très voisines, mais le nouveau mode de pondération pourrait conduire à des résultats sensiblement différents en période de grève ou de chômage prolongé.

Pour l'année 1954, on peut conclure que le nombre de jours ouvrés se compare directement au nombre de jours d'extraction des années antérieures, comparaison qui est réalisée dans le tableau ci-dessous.

BASSINS	Jours d'extraction			Jours ouvrés
	1951	1952	1953	1954
Borinage .....	284,45	284,89	281,35	281,43
Centre .....	280,87	284,29	285,46	286,64
Charleroi - Namur	289,82	287,41	290,57	293,52
Liège .....	284,88	291,45	286,57	291,47
<b>Sud</b> .....	285,79	287,23	286,57	289,15
<b>Campine</b> .....	301,29	299,92	302,30	287,40
<b>Royaume</b> .....	290,44	291,17	291,29	288,54

A partir de 1954, les statistiques relèvent le nombre exact de présences pendant les jours ouvrables, ce qui permet d'établir aisément le nombre moyen de présences par jour ouvrable.

Cette notion se compare assez bien au nombre pondéré d'ouvriers que l'on calculait à partir de 1951 et au nombre moyen d'ouvriers occupés qui était donné régulièrement jusqu'en 1950.

Le tableau suivant reprend l'évolution du personnel moyen présent dans les mines depuis 1913.

## Nombre moyen d'ouvriers

		1913	1921-1930	1931-1940	1949	1950	1951 <sup>(2)</sup>	1952 <sup>(2)</sup>	1953 <sup>(2)</sup>	1954 <sup>(3)</sup>
Basin du Sud	Veine .....	24 844	21 115	15 637	14 876	13 755	13 476	13 678	13 417	»
	Fond (1) .....	105 801	103 383	76 533	78 155	71 632	71 901	73 696	71 842	64 072
	Surface .....	39 536	45 685	33 459	32 646	31 298	29 333	28 267	27 361	25 245
	Fond et Surface ...	145 337	149 068	109 992	110 801	102 930	101 234	101 963	99 203	89 317
Basin de la Campine	Veine .....	—	1 028	2 622	5 014 <sup>(4)</sup>	4 788 <sup>(4)</sup>	4 831	5 181	4 970	»
	Fond (1) .....	120	8 424	13 554	25 135 <sup>(5)</sup>	22 608 <sup>(5)</sup>	23 306	24 810	23 903	22 306
	Surface .....	627	4 000	6 221	10 686	10 313	9 739	9 278	9 205	8 428
	Fond et Surface ...	747	12 424	19 775	35 821 <sup>(5)</sup>	32 921 <sup>(5)</sup>	33 045	34 088	33 108	30 734
Royaume	Veine .....	24 844	22 143	18 259	19 890 <sup>(4)</sup>	18 543 <sup>(4)</sup>	18 272	18 796	18 357	»
	Fond (1) .....	105 921	111 807	90 087	103 290 <sup>(5)</sup>	94 240 <sup>(5)</sup>	94 926	98 254	95 484	86 378
	Surface .....	40 163	49 685	39 680	43 332	41 611	38 967	37 442	36 470	33 673
	Fond et Surface ...	146 084	161 492	129 767	146 622 <sup>(5)</sup>	135 851 <sup>(5)</sup>	133 893	135 696	131 954	120 051

(1) Y compris les ouvriers à veine.

(2) Nombres pondérés.

(3) Nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables.

(4) Dont 66 prisonniers civils en 1949 et 18 en 1950.

(5) Dont 364 prisonniers civils en 1949 et 76 en 1950.

La répartition du personnel entre la veine, les autres services du fond et la surface est indiquée dans le tableau suivant :

		1913	1938	1951	1952	1953	1954				
		%	%	%	%	%	%				
Borinage ....	Ouvriers à veine .....	19,5	16,5	14,1	13,3	13,6	12,1				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	56,1	55,1	57,4	59,4	59,4	60,2				
	Ouvriers surface .....	24,4	28,4	28,5	27,3	27,0	27,7				
Centre .....	Ouvriers à veine .....	18,2	13,2	12,3	12,5	12,1	11,5				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	54,4	57,5	59,4	60,5	60,6	59,6				
	Ouvriers surface .....	27,4	29,3	28,3	27,0	27,3	28,9				
Charleroi ...	Ouvriers à veine .....	16,0	14,7	Charleroi-Namur { 14,3	14,6	14,9	14,2				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	53,6	53,1					55,0	55,9	55,8	55,1
	Ouvriers surface .....	30,4	32,2					30,7	29,5	29,3	30,7
Namur .....	Ouvriers à veine .....	18,8	17,6	Charleroi-Namur { 14,3	14,6	14,9	14,2				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	56,8	51,5					55,0	55,9	55,8	55,1
	Ouvriers surface .....	24,4	30,9					30,7	29,5	29,3	30,7
Liège .....	Ouvriers à veine .....	15,6	12,2	11,9	12,5	12,6	12,1				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	58,6	60,2	60,6	61,2	61,3	61,2				
	Ouvriers surface .....	25,8	27,6	27,5	26,3	26,1	26,7				
Bassin du Sud	Ouvriers à veine .....	17,1	14,2	13,3	13,4	13,5	12,7				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	55,7	56,1	57,7	58,9	58,9	58,6				
	Ouvriers surface .....	27,2	29,7	29,0	27,7	27,6	28,7				
Bassin de la Campine	Ouvriers à veine .....	—	14,6	14,6	15,2	15,0	13,3				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	16,1	54,0	55,9	57,6	57,2	59,2				
	Ouvriers surface .....	83,9	31,4	29,5	27,2	27,8	27,5				
Royaume ...	Ouvriers à veine .....	17,1	14,3	13,6	13,9	13,9	12,9				
	Autres ouvriers fond <sup>(1)</sup> .....	55,5	55,8	57,3	58,5	58,5	58,7				
	Ouvriers surface .....	27,4	29,9	29,1	27,6	27,6	28,4				

(1) Non compris les ouvriers à veine.

Enfin, la répartition du personnel suivant l'âge et le sexe est donnée par le tableau suivant, relatif à l'année 1954.

CATEGORIES		Sud	Campine	Royaume
Total Fond	Hommes { de 21 ans ou plus	71,1	67,2	70,1
	et { de 18 à 20 ans ...	2,0	4,7	2,7
	garçons { de 14 à 17 ans ...	1,3	2,8	1,7
		74,4	74,7	74,5
Surface	Hommes { de 21 ans ou plus	23,0	24,0	23,3
	et { de 18 à 20 ans ...	0,6	0,4	0,6
	garçons { de 14 à 17 ans ...	0,6	0,7	0,6
		24,2	25,1	24,5
Femmes et filles	{ de 21 ans ou plus	1,3	0,2	1,0
	{ de 14 à 20 ans ...	0,1	—	—
		1,4	0,2	1,0
Total : .....		100,0	100,0	100,0

## 2. — Les rendements.

Jusqu'en 1950, la notion de « journée » correspondait plus ou moins à un poste de travail; à partir de 1951, afin de définir cette notion avec plus de précision, il fut décidé de la lier à celle du salaire et d'appeler « journée » d'un ouvrier le quotient par 8 de la somme des heures à payer à cet ouvrier, y compris les heures supplémentaires éventuelles.

Toutefois, cette façon de voir ne fut pas admise par la division des statistiques de la Haute Autorité de la C.E.C.A. qui, pour le calcul des rendements, rapporte l'extraction au nombre de postes effectués indépendamment du mode de rémunération.

A partir de 1954, le rendement journalier est donc la production réalisée par poste de travail, ce poste ayant actuellement en Belgique une durée de 8 heures, descente et remonte comprises.

Le rendement annuel s'obtient en divisant la production de l'année par le nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables.

Pour les motifs donnés plus hauts, les rendements des années 1951, 1952 et 1953 ne se comparent pas directement à ceux des années antérieures et à ceux de l'année 1954.

Afin de montrer l'ordre de grandeur des erreurs qui peuvent résulter de ces changements de définition, l'Administration des Mines a établi, d'une manière approximative, les rendements nets par poste, pour les ouvriers du fond et l'ensemble des ouvriers du Royaume pendant les années intercalaires.

### Rendements nets par poste de travail

(en kilogrammes)

ROYAUME	1950	1951	1952	1953	1954
Ouvriers du fond .....	1 014	1 054	1 051	1 068	1 098
Ouvriers du fond et de la surface réunis	696	746	753	766	787

Il ne fut cependant pas possible de reconstituer les chiffres exacts des années antérieures pour chaque bassin, c'est pourquoi dans les deux tableaux suivants qui reproduisent les rendements réalisés par les diverses catégories d'ouvriers, exprimés respectivement en tonnes nettes et en tonnes brutes, les chiffres donnés pour ces mêmes années reproduisent les résultats obtenus avec les anciennes méthodes de calculs.

### Rendements nets

ANNEES	Rendement journalier (en tonnes)							Rendement annuel (en tonnes)								
	Borinage	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume	Borinage	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
	<b>Ouvriers à veine</b>															
1913	2,422	3,457	3,937	3,146	3,406	3,160	—	<b>3,160</b>	699	868	1 063	925	1 000	919	—	<b>910</b>
1938	4,445	5,995	5,022	4,230	5,305	5,083	7,260	<b>5,443</b>	1 267	1 700	1 470	1 219	1 576	1 475	2 099	<b>1 579</b>
1948	3,921	4,939	4,577	4,128	4,739	4,491	5,141	<b>4,667</b>	1 148	1 435	1 328	1 091	1 363	1 302	1 552	<b>1 367</b>
1949	4,330	5,251	4,591	4,106	4,945	4,704	5,464	<b>4,898</b>	1 221	1 458	1 311	1 195	1 437	1 338	1 586	<b>1 400</b>
	Charleroi-Namur							Charleroi-Namur								
1950	4,810	5,433	4,904	5,284	5,049	5,749	<b>5,238</b>	1 247	1 504	1 405	1 486	1 396	1 696	<b>1 473</b>		
1951	5,033	6,011	5,105	5,391	5,293	6,365	<b>5,587</b>	1 431	1 688	1 480	1 536	1 513	1 918	<b>1 623</b>		
1952	5,288	5,975	4,959	5,232	5,262	6,250	<b>5,542</b>	1 506	1 698	1 425	1 525	1 511	1 875	<b>1 617</b>		
1953	5,166	6,264	5,069	5,391	5,352	6,312	<b>5,622</b>	1 453	1 788	1 473	1 545	1 534	1 908	<b>1 638</b>		
1954	5,701	6,609	5,319	5,622	5,676	7,338	<b>6,114</b>	»	»	»	»	»	»	»	»	
	<b>Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)</b>															
1913	0,613	0,744	0,894	0,764	0,704	0,731	—	<b>0,731</b>	181	218	244	230	210	216	—	<b>216</b>
1938	0,999	1,104	1,062	1,057	0,874	1,004	1,523	<b>1,085</b>	291	318	318	311	266	298	446	<b>322</b>
1948	0,792	0,847	0,904	0,974	0,717	0,821	1,048	<b>0,878</b>	236	250	268	266	212	243	319	<b>261</b>
1949	0,852	0,909	0,937	1,020	0,788	0,875	1,083	<b>0,926</b>	246	257	274	302	234	255	316	<b>270</b>
	Charleroi-Namur							Charleroi-Namur								
1950	0,951	0,969	1,013	0,851	0,949	1,211	<b>1,014</b>	252	272	297	246	268	359	<b>290</b>		
1951	0,962	1,016	1,030	0,865	0,968	1,308	<b>1,054</b>	282	290	306	253	286	398	<b>312</b>		
1952	0,945	1,011	1,004	0,866	0,955	1,291	<b>1,042</b>	276	292	296	258	281	391	<b>309</b>		
1953	0,936	1,025	1,043	0,900	0,977	1,298	<b>1,060</b>	271	297	310	264	286	397	<b>315</b>		
1954	0,953	1,071	1,088	0,926	1,011	1,351	<b>1,098</b>	294	328	336	287	312	415	<b>339</b>		
	<b>Ouvriers du fond et de la surface réunis</b>															
1913	0,460	0,535	0,575	0,573	0,517	0,538	—	<b>0,538</b>	136	158	170	174	156	157	—	<b>157</b>
1938	0,708	0,772	0,712	0,719	0,627	0,699	1,035	<b>0,753</b>	209	225	216	215	192	210	306	<b>225</b>
1948	0,561	0,604	0,607	0,688	0,500	0,570	0,729	<b>0,610</b>	169	180	182	189	149	171	223	<b>184</b>
1949	0,605	0,643	0,633	0,716	0,554	0,610	0,755	<b>0,645</b>	176	184	188	213	107	180	222	<b>190</b>
	Charleroi-Namur							Charleroi-Namur								
1950	0,669	0,671	0,675	0,593	0,652	0,826	<b>0,696</b>	179	191	201	173	187	247	<b>201</b>		
1951	0,679	0,721	0,703	0,620	0,679	0,914	<b>0,738</b>	201	208	212	184	201	280	<b>221</b>		
1952	0,679	0,729	0,698	0,631	0,681	0,927	<b>0,745</b>	201	213	208	190	203	285	<b>224</b>		
1953	0,675	0,737	0,727	0,658	0,698	0,930	<b>0,758</b>	198	216	220	195	207	286	<b>228</b>		
1954	0,689	0,762	0,754	0,679	0,721	0,979	<b>0,787</b>	213	234	236	211	224	301	<b>244</b>		

### Rendements bruts

ANNEES	Rendement journalier (en tonnes)						Rendement annuel (en tonnes)							
	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
	<b>Ouvriers à veine</b>													
1950	8,097	8,348	7,767	7,677	7,924	9,227	<b>8,227</b>	2 100	2 312	2 225	2 158	2 191	2 722	<b>2 328</b>
1951	8,712	9,097	8,358	7,855	8,445	9,505	<b>8,736</b>	2 478	2 555	2 422	2 238	2 414	2 864	<b>2 537</b>
1952	9,453	9,550	8,265	7,850	8,642	10,038	<b>9,038</b>	2 693	2 714	2 375	2 288	2 482	3 011	<b>2 636</b>
1953	9,233	10,087	8,629	8,190	8,886	10,135	<b>9,237</b>	2 597	2 879	2 507	2 348	2 547	3 063	<b>2 691</b>
1954	10,149	11,365	9,035	8,607	9,525	11,749	<b>10,112</b>	»	»	»	»	»	»	»
	<b>Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)</b>													
1950	1,600	1,490	1,605	1,236	1,489	1,944	<b>1,603</b>	423	419	470	357	421	577	<b>458</b>
1951	1,666	1,538	1,688	1,260	1,545	1,953	<b>1,647</b>	488	439	500	369	452	594	<b>488</b>
1952	1,690	1,616	1,673	1,300	1,569	2,073	<b>1,699</b>	494	466	493	387	461	629	<b>504</b>
1953	1,673	1,651	1,775	1,368	1,622	2,084	<b>1,741</b>	484	478	528	401	476	637	<b>517</b>
1954	1,697	1,842	1,847	1,418	1,696	2,164	<b>1,816</b>	524	565	570	440	524	665	<b>560</b>
	<b>Ouvriers du fond et de la surface réunis</b>													
1950	1,126	1,031	1,069	0,861	1,023	1,325	<b>1,099</b>	301	294	318	251	293	396	<b>318</b>
1951	1,175	1,091	1,151	0,903	1,083	1,365	<b>1,154</b>	348	315	347	267	321	419	<b>346</b>
1952	1,214	1,165	1,164	0,947	1,119	1,490	<b>1,214</b>	359	340	347	285	333	458	<b>365</b>
1953	1,206	1,186	1,237	0,999	1,160	1,493	<b>1,245</b>	353	347	374	296	344	460	<b>374</b>
1954	1,227	1,310	1,280	1,040	1,210	1,568	<b>1,301</b>	380	403	400	322	376	482	<b>403</b>

## 3. — Les salaires.

Le  **salaire**  représente la rémunération de toute personne — ouvrier, surveillant, chef-ouvrier, contre-maitre ou autre — liée par un  *contrat de travail* , en vertu de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail.

Les salaires globaux comprennent toutes les sommes gagnées par les ouvriers  *des mines* , qui ont été admises dans la formation du prix de revient des houillères, à l'exclusion des salaires payés pour travaux effectués à forfait par des entrepreneurs, tels que construction de bâtiments, montage de machines, etc...

Dans les  *salaires bruts*  ne sont pas compris le coût des explosifs consommés dans les travaux à marché, ni celui des fournitures d'huile pour l'éclairage, ni les indemnités pour détérioration du matériel, etc..., mais les sommes retenues pour l'alimentation des  *caisses de secours et de prévoyance*  y sont incluses.

En 1954, les  *salaires nets*  gagnés par les ouvriers ont été déterminés d'une manière précise en déduisant des salaires bruts toutes les retenues opérées par les employeurs, c'est-à-dire les  *contributions ouvrières aux charges sociales, les amendes, les impôts retenus à la source et les autres retenues éventuelles* . Les salaires nets repris au tableau III représentent donc les sommes effectivement remises entre les mains des ouvriers; il n'a cependant pas été tenu compte des retenues qui correspondent à des services rendus par l'employeur, comme la location des maisons, l'intervention dans les frais de transport, etc...

Afin de documenter les lecteurs sur l'importance relative des diverses retenues, le tableau ci-dessous les reproduit pour les ouvriers à veine, les ouvriers du fond et ceux de la surface.

**Importance des retenues effectuées sur les salaires**

	OUVRIERS A VEINE		OUVRIERS DU FOND		OUVRIERS DE LA SURFACE	
	En valeur absolue	En % des salaires bruts	En valeur absolue	En % des salaires bruts	En valeur absolue	En % des salaires bruts
1. Salaires bruts .....	1 614 243 100	100,0	7 311 178 800	100,0	1 981 344 900	100,0
2. Cotisations sociales ...	129 946 400	8,0	588 511 000	8,0	164 386 200	8,3
3. Amendes .....	1 104 400	0,1	4 440 700	0,1	302 300	—
4. Impôts .....	78 616 000	4,9	352 655 700	4,8	76 766 800	3,9
5. Autres retenues .....	2 237 000	0,1	3 583 200	0,1	248 300	—
6. Salaires nets .....	1 402 339 300	86,9	6 361 988 200	87,0	1 739 641 300	87,8

Pour déterminer le salaire journalier moyen brut, il a été nécessaire d'éliminer l'influence des salaires pour les heures supplémentaires et le travail dominical; cet élément a donc été obtenu en divisant le montant total des salaires bruts, gagnés pendant les postes normaux, par le nombre total de ces postes.

Le résultat ainsi obtenu peut être comparé au salaire d'une journée que l'on calculait les années précédentes.

Le salaire journalier moyen net a été obtenu en multipliant le salaire journalier moyen brut par le rapport de la masse des salaires nets à celle des salaires bruts.

Le salaire net ainsi obtenu ne se compare pas directement à celui qui a été établi au cours des années précédentes, car jusqu'à présent, il n'a pas été tenu compte des impôts retenus à la source.

Le tableau ci-dessus permet cependant de rétablir cette concordance, car l'influence de cette dernière retenue y a été isolée.

Dans le tableau comparatif ci-dessous, cette concordance a été effectivement rétablie; ce tableau compare donc les salaires nets,  *impôts non déduits* .



SALAIRES JOURNALIERS MOYENS NETS, IMPOTS NON DEDUITS (1)								
ANNEES	Borinage	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
	Ouvriers à veine							
1913	5,89	6,63	6,89	6,88	6,68	6,54	—	6,54
1938	54,29	57,23	58,17	58,68	60,01	57,51	59,48	57,84
	Charleroi-Namur							
1950	264,91	259,35	254,95		275,80	262,78	244,24	257,77
1951	279,99	283,56	274,28		295,62	282,06	265,29	277,46
1952	289,53	294,12	287,25		302,97	292,66	276,14	287,97
1953	293,54	296,78	291,09		303,00	295,40	281,49	291,49
1954 (2)	298,77	298,19	291,38		308,40	298,29	287,58	295,44
	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)							
1913	5,21	5,85	6,06	6,02	5,79	5,76	6,10	—
1938	49,52	49,44	51,82	52,50	51,59	50,88	52,70	51,16
	Charleroi-Namur							
1950	226,23	212,05	225,51		228,20	240,95	213,47	221,46
1951	237,56	227,61	241,09		242,07	238,13	228,12	235,61
1952	245,70	236,25	248,93		247,79	245,72	236,00	243,21
1953	246,42	237,50	253,12		250,14	248,10	237,66	245,41
1954 (2)	245,35	237,66	255,57		252,09	249,25	239,88	246,82
	Ouvriers de la surface							
1913	3,30	3,99	3,70	3,69	3,62	3,65	4,02	—
1938	37,92	40,13	37,47	39,27	37,90	38,14	38,31	38,17
	Charleroi-Namur							
1950	152,34	151,39	148,35		149,47	150,02	146,09	149,02
1951	157,59	163,00	159,86		159,12	159,66	155,14	158,51
1952	164,21	170,64	165,23		163,09	165,35	160,80	164,20
1953	163,99	169,26	165,51		164,85	165,63	161,66	164,61
1954 (2)	162,97	163,31	161,41		161,72	162,16	161,15	161,90
	Ouvriers du fond et de la surface réunis							
1913	4,73	5,33	5,33	5,44	5,22	5,17	4,24	5,16
1938	46,14	46,64	47,10	48,27	47,72	47,01	48,09	47,18
	Charleroi-Namur							
1950	204,32	193,39	199,77		204,32	200,92	191,99	198,69
1951	214,01	208,81	215,09		218,58	214,69	206,17	212,54
1952	222,73	217,95	223,44		224,77	222,70	214,84	220,68
1953	223,41	218,28	226,57		227,17	224,59	216,10	222,40
1954 (2)	223,10	216,96	227,64		228,69	225,07	218,49	223,38

(1) Francs de l'époque considérée.

(2) Salaires par poste.

Le coefficient de hausse par rapport à 1938, pour le Royaume et pour l'ensemble des ouvriers, est de 4,73. On remarquera que ce coefficient était déjà de 4,21 en 1950.

Le tableau ci-dessous donne, par bassin et pour le Royaume, le salaire brut et le salaire net par tonne extraite, en 1952, 1953 et 1954.

BASSINS	Salaires bruts en F/tonne nette extraite			Salaires nets en F/tonne nette extraite		
	1952	1953	1954	1952	1953	1954
Borinage .....	356,14	359,69	363,92	328,07	331,14	316,16
Centre .....	325,39	322,84	322,16	298,99	296,36	279,17
Charleroi-Namur ...	347,81	339,44	339,07	319,95	311,73	294,59
Liège .....	386,97	375,25	374,61	356,29	345,42	325,56
Sud .....	355,11	349,73	350,16	326,79	321,53	304,11
Campine .....	251,83	252,74	247,64	231,64	232,46	218,43
Royaume .....	322,09	319,13	317,71	296,37	293,43	276,99

Les salaires annuels moyens qui figurent encore au tableau III ont été obtenus en divisant la masse des salaires par le nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables.

Comme cet élément n'est pas établi séparément pour les ouvriers à veine, il n'a plus été possible de calculer le salaire annuel de cette catégorie d'ouvriers.

Pour les autres catégories d'ouvriers, les données ne sont d'ailleurs pas entièrement comparables car les bases de calcul ont été légèrement modifiées. Il convient de remarquer cependant que le calcul du salaire annuel moyen résulte en tout cas d'un calcul arbitraire.

#### 4. — Les dépenses.

##### 4.1. — Les dépenses d'exploitation.

Comme précédemment, les dépenses totales envisagées ici comprennent tous les débours nécessités par l'exploitation proprement dite de la mine, dans le sens défini par l'A.R. du 20 mars 1914 relatif aux redevances fixe et proportionnelle sur les mines.

On sait que cet arrêté est basé sur un relevé annuel de toutes les dépenses et de toutes les recettes effectives de la mine. Les dépenses d'investissements sont donc admises pour la totalité des débours réels effectués, mais par contre, les amortissements et les charges financières de toute nature en sont exclus.

Malgré qu'elle soit tenue de respecter ce principe un peu particulier, l'Administration des Mines s'efforce de donner aux renseignements qui lui sont nécessaires une présentation similaire à celle qui a été adoptée par le Conseil National des Charbonnages, lors de la rédaction d'un plan comptable uniforme pour l'ensemble de l'Industrie charbonnière.

Le tableau III hors-texte, qui est relatif aux dépenses d'exploitation, reproduit donc les différents comptes prévus au plan comptable, étant entendu cependant que les provisions et amortissements prévus aux divers comptes ont été remplacés chaque fois par les dépenses réelles.

Les dépenses d'exploitation se décomposent comme suit :

##### 1. — La main-d'œuvre directe.

Les frais de main-d'œuvre renseignés ici ne concernent que les débours affectés à cette fin qui courent directement à l'extraction et à la préparation du charbon.

Leur total a atteint en 1954, 8.141 millions de francs de salaires et 3.479 millions de francs de charges

Si l'on compare ce total à la masse des salaires, on remarque que les autres éléments du prix de revient comprennent encore 1.152 millions de francs de salaires et 451 millions de francs de charges sociales

Rapportés à la tonne extraite, les frais de la main-d'œuvre directe se sont élevés au total à 397,29 F.

##### 2. — Les consommations et approvisionnements.

Parmi les approvisionnements des mines, les matériaux du soutènement jouent évidemment un rôle important.

Le tableau III donne séparément le coût des bois et des fers de soutènement.

A titre indicatif, voici l'évolution de ces éléments au cours des dernières années :

**Coût du soutènement en francs par tonne extraite**

ANNEES	BOIS	FERS
1948	38,71	18,66
1950	29,97	17,14
1952	34,93	24,56
1953	27,22	22,52
1954	28,10	21,47

3. — *La force motrice, les transports surface, les ateliers et divers.*

En 1954, la force motrice et les transports à la surface intervenaient pour 68,05 F à la tonne extraite et le fonctionnement des ateliers et diverses autres dépenses pour 34,71 F.

Il y a lieu de noter que les rentrées de mine provenant de la vente du grisou capté ont été déduites des dépenses portées au compte « force motrice ».

4. — *Les dégâts miniers.*5. — *Les frais généraux.*

L'ensemble de ces rubriques donne les dépenses totales d'exploitation qui ne comprennent donc pas les dépenses d'immobilisation.

4.2. — *Les dépenses totales de la mine.*

Les dépenses totales de la mine s'obtiennent en ajoutant aux dépenses d'exploitation, les coûts réels des travaux de 1<sup>er</sup> établissement effectués au cours de l'année 1954.

Ces travaux sont rangés dans une des catégories suivantes :

- 1) Creusement de puits à partir de la surface, ainsi que recarrage ayant pour but d'augmenter la capacité d'extraction.
- 2) Achats de terrains.
- 3) Construction de bâtiments, installations, modifications essentielles de triages-lavoirs, de centrales et sous-stations électriques.
- 4) Achats de chaudières, machines, moteurs, non compris les outils, le matériel roulant, les chevaux, etc.
- 5) Fabriques de claveaux.
- 6) Voies de communication et matériel de transport et de traction de la surface.
- 7) Sondages de recherches dans la concession.

Le coût total de ces travaux est donné par bassin à la dernière colonne du tableau III, qui donne par ailleurs les dépenses totales de la mine.

Les dépenses totales reprises au tableau III comprennent notamment la valeur des charbons prélevés sur l'extraction pour la consommation propre des mines.

Comme la fixation de cette valeur est forcément arbitraire, l'Administration des Mines à l'habitude de fournir un relevé des dépenses autres que celles provenant de la propre production et de rapporter ces sommes aux tonnages susceptibles d'être vendus à l'extérieur.

Ces renseignements sont donnés dans le tableau ci-après; toutefois comme depuis 1952, la valeur de la consommation propre n'est plus répartie entre les divers postes du prix de revient, la correction n'a pu être faite que sur les dépenses totales; les sommes indiquées à chacune des rubriques représentent donc toutes les dépenses du tableau III, mais rapportées chaque fois au nombre de tonnes vendables.

A partir de 1954, la modification intervenue dans la définition de la consommation propre, signalée au chapitre du Marché charbonnier, fausse légèrement la comparaison avec les années antérieures. Signalons que si la définition de la consommation propre n'avait pas été modifiée, les dépenses totales du Royaume rapportées au nombre total de tonnes vendables eussent été de 761,78 F.

DEPENSES RAPPORTEES A LA TONNE VENDABLE

1954	Mons	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Sud	Campine	Royaume
<b>Main-d'œuvre directe</b> ... ..	499,29	453,13	462,06	528,90	485,31	328,01	434,75
1. — Salaires bruts et primes ... ..	349,20	322,07	328,67	367,15	341,61	226,46	304,60
2. — Frais afférents à la main-d'œuvre ... ..	150,09	131,06	133,39	161,75	143,70	101,55	130,15
<b>Matériel de service et consommations</b> ... ..	124,48	115,68	125,80	126,75	124,00	139,88	129,10
1. — Matériel de service ... ..	31,24	14,65	27,85	28,73	26,50	60,93	37,56
2. — Bois de mine ... ..	34,08	37,83	34,84	33,23	34,80	22,22	30,76
3. — Soutènement métallique ... ..	27,62	30,35	27,31	23,38	26,91	16,28	23,49
4. — Claveaux ... ..	0,44	0,31	0,97	0,05	0,51	11,51	4,05
5. — Autres consommations ... ..	31,10	32,54	34,83	41,36	35,28	28,94	33,24
<b>Prestations et fournitures extérieures</b> ... ..	9,61	7,77	7,88	7,43	8,12	13,27	9,77
<b>Force motrice (1)</b> ... ..	67,76	63,61	59,32	73,49	65,44	40,24	57,34
<b>Transports surface (1)</b> ... ..	18,97	20,74	23,78	13,48	19,62	11,86	17,13
<b>Ateliers (1)</b> ... ..	34,43	20,54	25,08	25,56	26,41	27,27	26,69
<b>Dégâts miniers</b> ... ..	13,98	6,74	10,35	21,07	13,20	2,87	9,88
<b>Frais généraux</b> ... ..	68,88	70,15	74,12	77,24	73,10	63,46	70,00
<b>Immobilisations</b> ... ..	52,65	85,22	60,12	29,44	55,16	67,69	59,19
<b>Total général (2) 1954</b> ... ..	841,09	779,29	803,18	861,05	821,71	658,84	769,36
<b>1953</b> ... ..	912,32	829,80	835,66	829,31	849,66	704,79	804,35
<b>1952</b> ... ..	813,54	793,43	842,91	889,69	838,67	654,57	779,24
<b>1951</b> ... ..	807,04	771,53	797,30	848,96	807,77	633,99	752,70
<b>1950</b> ... ..	719,94	699,08	725,93	840,53	746,92	621,52	709,25
<b>1938</b> ... ..	124,34	133,52	Charleroi 138,74 Namur 136,29	158,91	143,38	127,16	139,78

(1) Ces postes peuvent comprendre des charbons provenant de la production de la mine.

(2) Dépenses totales du tableau III diminuées de la valeur de la consommation propre donnée au tableau I.

A titre indicatif, voici les coefficients de hausse pour le Royaume et par rapport à 1938 de différents postes du prix de revient de la tonne nette produite :

	1938	1951	1952	1953	1954
Salaires bruts .....	100	477	489	485	483
Charges sociales et autres dépenses en faveur des ouvriers .....	100	879	1 003	1 019	1 012
Main-d'œuvre globale .....	100	544	576	575	572
Dépenses totales .....	100	538	562	556	550

### 5. — Les résultats de l'exploitation.

On obtient le résultat brut des exploitations minières en comparant la valeur nette totale de la production, telle qu'elle résulte du tableau I hors-texte, aux dépenses totales de ces mêmes exploitations qui ont été définies ci-dessus.

Ce résultat est donné dans le tableau III à la colonne : « Excédent de la valeur totale produite sur les dépenses totales réelles de la mine ».

Le tableau ci-dessous reproduit le résultat brut respectivement pour l'ensemble des mines en bénéfice et en perte.

### Résultats bruts d'exploitation

BASSINS	Mines en boni (1)		Mines en mali (1)		Excédent	
	Nombre	Global F	Nombre	Global F	Global F	par t extraite F
Borinage .....	2	+ 15 707 000	5	— 593 331 000	— 577 624 000	— 135,15
Centre .....	3	+ 47 519 800	4	— 219 575 200	— 172 055 400	— 47,73
Charleroi-Namur ...	12	+ 188 752 700	13	— 213 014 600	— 24 261 900	— 3,39
Liège .....	11	+ 113 616 700	11	— 186 953 700	— 73 337 000	— 14,78
Sud .....	28	+ 365 596 200	33	— 1 212 874 500	— 847 278 300	— 42,38
Campine .....	6	+ 711 753 800	1	— 78 684 000	+ 633 069 800	+ 68,38
Royaume .....	34	+ 1 077 350 000	34	— 1 291 558 500	— 214 208 500	— 7,32

(1) Mines actives en 1954.

Le résultat net d'exploitation s'obtient en ajoutant au résultat brut les subventions et rectifications.

Les corrections portent sur les éléments suivants :

a) les subventions de la C.E.C.A. et de l'Etat (autres que la péréquation) qui ne concernent que les mines marginales du Borinage, ainsi que les rentrées provenant du « Fonds de soutien » créé au début de l'année 1954.

b) les soldes du compte « Fonds de solidarité » et de la « Caisse de compensation de l'Industrie charbonnière ».

Certains charbonnages mentionnent encore des versements ou des réceptions de liquidation du « Fonds de solidarité » créé en 1946 et de la « Caisse de compensation de l'Industrie charbonnière » qui est encore plus ancienne.

c) les différences d'évaluation des matières consommées. Les matières sont en effet consommées au prix du jour de leur emploi qui peut être différent du prix de leur achat.

d) la différence entre la valeur attribuée au stock à la fin de l'exercice 1953 et au début de l'exercice 1954.

Dans le chapitre du marché charbonnier, il a déjà été signalé que l'Administration des Mines avait renoncé en 1954 à imposer une limite à l'abattement sur la valeur des charbons en stock.

Les résultats de l'année 1954 ont donc été établis en adoptant comme valeur des charbons en stock au 1<sup>er</sup> janvier un chiffre différent de la valeur attribuée à ces mêmes charbons pour clôturer l'exercice 1953.

L'écart entre ces deux valeurs, que l'on peut interpréter comme une sur-estimation des résultats des années antérieures a été déduit ensuite du résultat de l'année 1954.

Comme le stock était important au moment où la règle a été modifiée, l'écart signalé est également important. Pour l'ensemble des mines du Royaume il se chiffre à **207.600.900 F.**

Dans le tableau ci-après, les résultats nets d'exploitation sont donnés séparément pour l'ensemble des mines en boni et en mali.

### Résultats nets d'exploitation après subventions et rectifications

BASSINS	Mines en boni (1)		Mines en mali (1)		Ensemble des mines		Dépenses d'immobilisation	
	Nombre	Global F	Nombre	Global F	Global F	par f extraite F	Global F	par t extraite F
Borinage .....	2	+ 17 284 100	5	— 358 149 000	— 340 864 900	— 79,75	204 090 500	47,76
Centre .....	3	+ 45 032 000	4	— 223 911 000	— 178 879 000	— 49,62	268 972 900	74,62
Charleroi - Namur	12	+ 179 255 700	13	— 222 905 500	— 43 649 800	— 6,11	392 779 900	54,94
Liège .....	11	+ 112 135 700	11	— 186 937 000	— 74 801 300	— 15,07	134 552 600	27,11
Sud .....	28	+ 353 707 500	33	— 991 902 500	— 638 195 000	— 31,92	1 000 395 900	50,04
Campine .....	6	+ 636 551 500	1	— 83 949 100	+ 552 602 400	+ 59,69	581 587 100	62,82
<b>Royaume .....</b>	<b>34</b>	<b>+ 990 259 000</b>	<b>34</b>	<b>— 1 075 851 600</b>	<b>— 85 592 600</b>	<b>— 2,93</b>	<b>1 581 983 000</b>	<b>54,09</b>

(1) Mines actives en 1954.

Il y a lieu de remarquer qu'à partir de 1952, le résultat net ne concorde plus entièrement avec le produit net qui sert de base au calcul de la redevance proportionnelle. En effet, l'arrêté du 20 mars 1914 repris par un arrêté du 10 août 1943, qui fut confirmé par un arrêté du Régent du 14 février 1946 stipule que, pour le calcul de la redevance, il y a lieu de comprendre dans les dépenses de la mine notamment :

— les contributions, redevances et taxes afférentes à la mine, payées à l'État, à la Province et aux Communes;

— les autres frais divers (y compris appointements, tantièmes, dépenses en faveur du personnel).

Dans ce calcul, les impositions et les frais divers sont donc à déduire intégralement, quelle que soit leur nature. Par contre, le plan comptable dont les statistiques s'inspirent dans la mesure la plus large possible exclut les charges qui sont uniquement fonction du résultat, comme la redevance proportionnelle, la taxe professionnelle, la contribution nationale de crise et les tantièmes alloués aux administrateurs. Aussi, à partir de 1952, ces éléments n'ont-ils plus été déduits du « résultat net » qui figure dans les tableaux statistiques.

Les résultats nets des dix dernières années sont consignés dans le tableau suivant.

ANNEES	BASSIN DU SUD		CAMPINE		ROYAUME	
	Bénéfice (+) ou perte (—)	par tonne	Bénéfice (+) ou perte (—)	par tonne	Bénéfice (+) ou perte (—)	par tonne
1945	— 10 796 300	— 0,98	+ 108 621 500	+ 22,33	+ 97 825 200	+ 6,18
1946	— 14 629 400	— 0,94	+ 93 668 000	+ 12,86	+ 79 038 600	+ 3,46
1947	— 143 883 700	— 8,35	+ 76 785 500	+ 10,67	— 67 098 200	— 2,75
1948	+ 101 058 500	+ 5,39	+ 583 825 300	+ 73,50	+ 684 883 800	+ 25,66
1949	+ 869 638 600	+ 43,70	+ 366 322 900	+ 46,05	+ 1 235 961 500	+ 44,37
1950	+ 457 730 800	+ 23,84	+ 585 947 600	+ 72,15	+ 1 043 678 400	+ 38,20
1951	— 526 311 100	— 25,82	+ 1 049 614 100	+ 113,29	+ 523 303 000	+ 17,65
1952	— 591 195 700	— 28,60	+ 1 073 168 400	+ 110,49	+ 481 972 700	+ 15,86
1953	— 622 284 800	— 30,24	+ 660 962 600	+ 69,70	+ 38 677 800	+ 1,29
1954	— 638 195 000	— 31,92	+ 552 602 400	+ 59,69	— 85 592 600	— 2,93

En 1939, le bénéfice à la tonne était, pour le Royaume, de 14,01 francs.

Au cours des quatre dernières années, la situation de l'ensemble des mines du Royaume peut être résumée comme suit :

ANNEES	D é p e n s e s			Valeur totale de la production	Résultat brut	Subventions et rectifications	Résultat net
	Main-d'œuvre	Autres dépenses	Totales				
1951	428,73	301,29	730,02	737,89	+ 7,87	+ 9,78	+ 17,65
1952	455,15	304,52	759,67	752,90	— 6,77	+ 22,63	+ 15,86
1953	454,36	298,24	752,60	740,86	— 11,74	+ 13,03	+ 1,29
1954	452,06	291,65	743,71	736,39	— 7,32	+ 4,39	— 2,93

Par rapport à l'année 1953, on constate une réduction des dépenses de 8,89 F/t, qui provient en ordre principal d'une réduction des dépenses autres que la main-d'œuvre. La valeur de la production accuse également un recul mais il est moindre et se chiffre à 4,47 F/t.

Le résultat brut des exploitations minières a donc été légèrement amélioré et la perte qui était de 11,74 F/t en 1953 a été ramenée à 7,32 F/t.

Par suite du changement d'attitude vis-à-vis de l'évaluation des stocks, l'ensemble des subventions et rectifications ne représente que 4,39 F/t cette année contre 13,03 F/t en 1953, et le résultat net est une perte de 2,93 F/t alors que l'année passée on enregistrait un bénéfice de 1,29 F/t. Il convient toutefois de souligner que si les stocks avaient été évalués en 1954 comme en 1953, le résultat net final eût été un bénéfice de 4,17 F/t.

## B. — MINES METALLIQUES

L'exploitation de minerais de métaux non ferreux a été abandonnée en Belgique depuis de nombreuses années. La dernière activité signalée dans ce domaine remonte en effet à 1946.

L'extraction du minerai de fer est localisée exclusivement à l'extrémité sud-est de la province de Luxembourg où le bassin français s'étend légèrement au-delà de la frontière belge.

La production belge de minerai régresse constamment et se traduit régulièrement par une perte financière.

En 1952 la production avait encore atteint 135.080 tonnes pour une valeur de 12.193.700 F; en 1953 la production fléchit à 99.640 tonnes représentant une valeur de 9.903.500 F et en 1954, on n'a plus extrait que 82.410 tonnes dont la valeur globale atteignit : 6.999.500 F.

La société qui exploite ce gisement a occupé en moyenne 69 ouvriers au cours de l'année 1954.

## C. — MINIERES

Les sièges en exploitation dans le Limbourg ont produit 2.160 tonnes de limonite des prairies pour une valeur de 324.000 F en occupant 4 ouvriers.

En 1953, la production atteignit encore 3.580 tonnes représentant une valeur de 537.000 F.

## D. — CARRIERES ET INDUSTRIES CONNEXES

(Tableau IV).

Un arrêté ministériel du 7 mars 1951 a chargé l'Administration des Mines d'élaborer, conjointement avec l'Institut National de Statistique, la statistique annuelle de toutes les carrières et industries connexes du Royaume.

Jusqu'en 1949 inclus, les « Annales des Mines » publiaient les données des carrières et usines annexes placées sous la surveillance des ingénieurs du Corps des Mines, c'est-à-dire de la presque totalité des carrières du pays : Namur, Luxembourg, Hainaut, Liège, Limbourg et partie sud du Brabant.

A partir de 1950, les données publiées intéressent toutes les carrières et industries connexes du Royaume.

On entend par industries connexes celles qui ne sont pas directement annexées aux sièges d'extractions de la matière première : fabriques de plâtres et agglomérés de plâtre, usines de carbonates de chaux précipités, entreprises de dragage, certaines scieries de marbre, installations chauffournières indépendantes, etc... lesquelles sont placées sous la surveillance de l'Administration de la Protection Technique du Travail.

Le tableau ci-après permet de comparer l'activité des carrières en 1938, 1949 et années suivantes :

		1938	1949	1950	1951	1952	1953	1954	
Sièges en activité	souerraines .....	142	56	54	57	58	51	52	
	à ciel ouvert .....	776	551	571	577	624	612	658	
	industries connexes ...			55	105	99	88	90	
Ouvriers (1)	Carrières {	intérieur ..	704	578	503	470	439	385	377
		souter- raines {	655	476	483	454	428	385	385
		total .....	1 359	1 054	986	924	867	770	762
	Carrières à ciel ouvert	24 976	14 701	15 859	15 070	14 855	12 723	11 982	
	Industries connexes ...			797	1 274	1 215	1 144	1 280	
<i>Total général : .....</i>		26 335	15 755	17 642	17 268	16 937	14 637	14 024	

(1) A partir de 1949, le nombre d'ouvriers est obtenu pour chaque carrière en divisant le nombre total d'heures-ouvriers (surveillants et chefs mineurs inclus) par le nombre total d'heures d'activité de la carrière.  
Pour les années antérieures, on prenait la moyenne de deux quinzaines : l'une en juillet, l'autre en décembre.

Les indications du tableau IV montrent que l'activité des carrières n'a pas beaucoup varié de 1953 à 1954. Il faut cependant souligner une régression massive de la production de moëllons de porphyre qui avait atteint 109.000 tonnes en 1953 et qui a été ramenée à 3.391 tonnes en 1954. En fait, la production de 1953 était anormale et s'explique uniquement par les travaux importants qui furent effectués aux digues de mer au cours de cette année.

Le lecteur observera encore d'importantes fluctuations dans les chiffres relatifs à la production de petit granit. Dans ce secteur, les statistiques antérieures à l'année 1954 étaient partiellement faussées par suite d'interprétations divergentes des questionnaires.

Pour 1954, l'extraction totale de petit granit a été répartie entre les différentes formes sous lesquelles ce produit a été vendu; elle se compose de :

8 066 m<sup>3</sup> de pierres brutes et blocs  
31 168 m<sup>3</sup> de produits sciés  
18 639 m<sup>3</sup> de produits façonnés  
165 760 m<sup>3</sup> de sous-produits

soit, au total 223 633 m<sup>3</sup> de produits vendables extraits.

Il est vraisemblable qu'au cours de l'année 1953, l'activité a été du même ordre de grandeur, mais les divergences d'interprétation signalées ci-dessus avaient conduit à une présentation de l'extraction totalement différente.

La valeur indiquée au tableau IV ne concerne que les produits extraits et traités ayant fait l'objet d'une vente proprement dite : elle se monte, pour l'année sous revue, à 2.481 millions de francs en chiffres ronds, contre 2.471 millions en 1953.

En 1938, la valeur globale des produits des carrières recensées était de 608 millions de francs.

## E. — RECAPITULATION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES

L'ensemble des industries extractives du Royaume, a occupé quelque 134.000 ouvriers en 1954. En chiffres ronds, le nombre correspondant était de 158.000 en 1938.

Les mines de houille, les mines métalliques et minières ont réalisé une production évaluée à 21 milliards 545.732.900 francs.

Les carrières et industries connexes ont effectué *des ventes* pour une valeur globale de 2.465 millions 561.000 francs.



## CHAPITRE DEUXIEME

## LA FABRICATION DU COKE ET DES AGGLOMERES DE HOUILLE

## A. — FABRICATION DU COKE

(Tableau V)

**Classement.**

Les données du tableau V se rapportent :

- a) aux cokeries minières, dépendant d'un charbonnage ou de groupes de charbonnages;
- b) aux cokeries métallurgiques, dépendant d'usines métallurgiques;
- c) aux cokeries indépendantes, comprenant les cokeries de la synthèse, les cokeries gazières et les cokeries verrières.

— Il y a lieu de noter qu'au début de 1953, deux usines rangées précédemment parmi les cokeries indépendantes, mais qui dépendent respectivement de charbonnages et d'usines métallurgiques ont manifesté le désir d'être incorporées respectivement dans le groupe des cokeries minières et dans celui des cokeries métallurgiques.

Les ingénieurs du Corps des Mines surveillent directement toutes les cokeries de la région minière du pays; les autres cokeries communiquent néanmoins à l'Administration des Mines les renseignements statistiques qui les concernent.

Il est à noter que les renseignements qui vont suivre ne concernent pas les usines à gaz proprement dites. Ces usines qui tendent de plus en plus à disparaître, n'ont plus qu'un intérêt local. En 1954, elles ont encore enfourné 23.657 tonnes de charbon et produit 17.556 tonnes de coke. Elles ont distribué 13.174 m<sup>3</sup> de gaz ramené à 4.250 calories, 0° et 760 mm de Hg.

**Production, consommation et personnel.**

La production totale de coke de 1954 s'est élevée à 6.146.821 tonnes contre 5.945.416 tonnes en 1953 et 6.407.208 tonnes en 1952.

Comme la répartition de cette production entre les différentes catégories de cokeries a été modifiée en 1953, le tableau ci-dessous reproduit la production des 5 dernières années en adoptant les groupes formés en 1953.

ANNEES	PRODUCTION DES COKERIES			Du Royaume 1 000 t
	minières 1 000 t	métallurgiques 1 000 t	indépendantes 1 000 t	
1950	789	2 889	920	4 598
1951	1 113	3 864	1 119	6 096
1952	1 161	4 047	1 199	6 407
1953	960	3 920	1 065	5 945
1954	1 079	4 077	991	6 147

L'enfournement correspondant à cette production s'est élevé à 7.959.859 tonnes dont 5.750.416 tonnes de charbon belge et 2.209.443 tonnes de charbons importés.

Le tableau ci-dessous rappelle les enfournements des 5 dernières années en adoptant les groupes formés en 1953.

ANNEES	ENFOURNEMENT DES COKERIES				
	minières 1 000 t	métallurgiques 1 000 t	indépendantes 1 000 t	Ensemble 1 000 t	
1950	charbon belge .....	1 039	3 630	1 111	5 780
	charbon étranger .....	—	166	156	322
	<i>Total : .....</i>	1 039	3 796	1 267	6 102
1951	charbon belge .....	1 455	4 069	936	6 460
	charbon étranger .....	5	948	517	1 470
	<i>Total : .....</i>	1 460	5 017	1 453	7 930
1952	charbon belge .....	1 516	4 575	1 072	7 163
	charbon étranger .....	—	690	491	1 181
	<i>Total : .....</i>	1 516	5 265	1 563	8 344
1953	charbon belge .....	1 214	4 506	811	6 531
	charbon étranger .....	46	606	567	1 219
	<i>Total : .....</i>	1 260	5 112	1 378	7 750
1954	charbon belge .....	1 369	3 899	482	5 750
	charbon étranger .....	36	1 387	787	2 210
	<i>Total : .....</i>	1 405	5 286	1 269	7 960

Ce tableau montre que les enfournements de charbons étrangers ont presque doublé entre les années 1953 et 1954, tandis que les enfournements de charbons belges ont diminué de près de 800.000 tonnes. Le mouvement a été particulièrement significatif dans les cokeries indépendantes, qui ont acquis à l'étranger les  $\frac{2}{3}$  des charbons consommés.

Le lecteur trouvera au chapitre du marché charbonnier quelques informations complémentaires relatives à l'écoulement du coke, dont la sidérurgie est de loin le consommateur le plus important.

Comme une importante partie de la production est réalisée dans des cokeries annexées à des usines métallurgiques, les ventes proprement dites n'ont porté que sur 2.627.331 t ce qui correspond à un prix unitaire de 869,05 F/t.

Cette valeur unitaire n'est pas représentative de la valeur de la production car les quantités cédées, qui ont atteint 3.305.802 t concernent presque exclusivement les gros cokes.

En pondérant les prix de vente moyens des 3 classes de cokes par rapport au pourcentage pour lequel chacune d'elles intervient dans la production on aurait obtenu un prix de vente moyen de 871,72 F/t.

Ce prix de vente marque un recul sensible par rapport au prix moyen de 1953 qui s'était établi à 964,31 F/t, et surtout par rapport à celui de 1952 qui avait encore atteint 1.156,20 F/t.

Vers la fin de l'année 1954 les prix des cokes se sont cependant à nouveau raffermis et les résultats de l'année 1955 accuseront sans aucun doute le retournement de la conjoncture qui s'est produit à cette époque.

Par tonne de houille cnfournée, les usines à coke ont produit en 1954 :

coke : 772 kg  
gaz vendable : 352 m<sup>3</sup>  
ammoniaque (exprimée en sulfate) : 8,2 kg  
brai : 2,5 kg  
benzol brut : 5,5 kg  
goudron brut : 24,0 kg

Le personnel des cokeries s'est élevé en 1954, à 4.051 ouvriers.

**B. — LA FABRICATION DES AGGLOMERES DE HOUILLE**

(Tableau VI)

La fabrication d'agglomérés s'est poursuivie en 1954 à peu près au même rythme qu'en 1953; la production totale a atteint 1.378.273 t contre 1.332.629 t l'année précédente.

Il y a lieu de remarquer cependant que la fabrication de « briquettes » se détériore d'année en année, tandis que celle de boulets progresse constamment.

Voici, à ce sujet une rétrospective depuis l'année 1924.

en milliers de tonnes

NATURE DES PRODUITS	1924	1930	1938	1950	1952	1954
Briquettes .....	1 637	1 494	1 028	553	628	478
Boulets .....	393	381	533	467	855	900
<i>Total</i> : .....	2 030	1 875	1 561	1 020	1 483	1 378

Cette production a été réalisée à concurrence de 98,1 % dans des usines annexées aux charbonnages.

Au chapitre qui traite du marché charbonnier il a été montré que dans cette production 54.257 tonnes ont été prélevées pour la consommation propre et 126.237 tonnes ont été fournies au personnel. Ces prélèvements, qui pourraient paraître élevés a priori, couvrent également les besoins des mines auxquelles les usines appartiennent, ainsi que les distributions gratuites aux ouvriers mineurs faites sous forme d'agglomérés.

**Production, consommation et personnel.**

Les ventes proprement dites se sont chiffrées par 1.175.832.000 francs, ce qui correspond à un prix unitaire de 894,93 francs par tonne d'agglomérés. Il s'agit des ventes proprement dites, à l'exclusion des cessions aux autres divisions des sociétés.

La consommation de houille s'est élevée à 1.310.272 tonnes, dont 4.118 tonnes provenant de l'étranger, et la consommation de brai à 109.180 tonnes, dont 61.980 tonnes provenant de l'étranger.

Le personnel des fabriques d'agglomérés s'est élevé, en 1954 à 589 ouvriers.

**CHAPITRE TROISIEME****LA METALLURGIE****A. — SIDERURGIE****1. — HAUTS FOURNEAUX**

(Tableau VII)

**Situation et capacité des Usines.**

Aucune modification n'est intervenue dans la situation des usines au cours de l'année 1954. Comme au cours des années précédentes, la production de fonte a été réalisée dans 12 usines dont sept font partie du groupe Brabant-Hainaut et cinq du groupe Liège-Luxembourg.

**Production et consommation de matières premières.**

En 1954, la production totale de fonte s'est élevée à 4.625.092 t. Ce tonnage accuse une augmentation sensible de 9,85 % par rapport à l'année 1953 où la production avait atteint 4.209.831 t.

La majeure partie des fontes produites ont évidemment été cédées aux aciéries jointes aux hauts fourneaux; les ventes proprement dites n'ont porté que sur 2,93 % de la production; elles ont produit au total 401.894.000 F ce qui représente une valeur unitaire de 2.967,21 F par tonne.

La consommation de coke s'est élevée à 4.108.311 tonnes et celle de minerai de fer à 9.487.194 tonnes.

Le coke consommée est presque exclusivement belge.

Par contre, si les mitrilles et autres résidus ferrugineux sont en grande partie achetés dans le pays, c'est l'étranger qui nous livre presque tout le minerai de fer traité dans les hauts fourneaux.

Ci-après la liste des fournisseurs étrangers et leur part d'intervention :

France	5.657.341 tonnes	Brésil	7.131 tonnes
Luxembourg	1.332.517 tonnes	Inde	31.782 tonnes
Suède	2.243.132 tonnes	Espagne	9.597 tonnes
Algérie	59.447 tonnes	U.S.A.	4.964 tonnes
Tunisie	12.231 tonnes	Guinée française	4.232 tonnes
Grèce	2.023 tonnes	Norvège	18.582 tonnes
		Allemagne occidentale	14.125 tonnes

## 2. — ACIERIES

### Classement.

(Tableau VIII)

Les aciéries sont classées en deux catégories :

- a) celles qui sont jointes à des hauts fourneaux;
- b) celles qui sont indépendantes.

### Production et consommation de matières premières.

La production de lingots d'aciers s'est élevée en 1954 à 4.916.096 tonnes contre 4.432.978 tonnes en 1953. L'augmentation de la production est du même ordre de grandeur que celle enregistrée pour la fonte; elle représente exactement 10,9 % de la production de 1953. Les aciéries indépendantes n'ont cependant pas profité de cette avance car leur production accuse au contraire un recul de 11,8 % par rapport à 1953.

Les ventes d'acier sous forme de lingots n'ont porté que sur 0,89 % de la production. La valeur totale de ces transactions a été 193.273.000 F, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 4.401,67 francs par tonne.

La production de pièces moulées s'est élevée à 56.435 tonnes, contre 63.664 tonnes au cours de l'année 1953; le recul de cette partie de la production est également supporté presque exclusivement par les aciéries indépendantes.

Les ventes proprement dites de ces pièces, qui ont porté sur environ 76 % de la production totale, se sont chiffrées par 837.426.000 F, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 19.584,33 francs à la tonne.

Les matières premières consommées sont indiquées au tableau VIII hors-texte. La nature de ces consommations est évidemment différente d'après la situation des aciéries; celles qui sont jointes aux hauts fourneaux consomment la quasi totalité des fontes belges, tandis que les aciéries indépendantes sont alimentées principalement en riblons et mitrilles.

## 3. — LAMINOIRS A ACIER ET A FER

### Classement.

(Tableau IX)

Les laminoirs sont classés en deux catégories :

- a) ceux qui sont annexés à des aciéries qui sont répartis en 2 groupes : Hainaut-Brabant d'une part; Liège-Luxembourg d'autre part;
- b) les laminoirs indépendants, qui se situent dans le Hainaut, le Brabant et Namur (1<sup>er</sup> groupe) ainsi qu'à Liège et à Anvers (2<sup>e</sup> groupe).

### Production et consommation de matières premières.

Le tableau hors-texte donne tout d'abord les aciers demi-finis vendus sous cette forme. Leur production s'est élevée à 1.314.708 tonnes contre 1.106.104 tonnes en 1953.

La valeur globale de cette production représente 2.978.964.000 francs, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 3.432,01 francs par tonne d'acier demi-fini.

D'après les statistiques publiées par la Haute-Autorité les exportations de lingots et demi-produits ont atteint en 1954, 252.000 tonnes; les ventes et cessions aux relamineurs belges ont donc porté sur 1.060.000 tonnes environ.

En aciers finis, les laminoirs annexés à des aciéries ont produit 2.802.016 tonnes et les laminoirs indépendants 688.212 tonnes, soit au total 3.490.228 tonnes contre 3.361.303 tonnes en 1953.

On constate donc une augmentation de l'activité des laminoirs annexés à des aciéries et un recul de celle des laminoirs indépendants.

Les ventes de l'année, qui ont porté sur 92,1 % de la production des laminoirs annexés à des aciéries et sur 81,5 % de celle des laminoirs indépendants, se sont chiffrées à 15.308.844.000 francs, ce qui correspond à un prix unitaire moyen de 4.873,30 francs par tonne d'acier fini. Rappelons que le prix unitaire moyen avait atteint 5.624,16 francs en 1953 et 7.270 francs en 1952.

L'attention des lecteurs est attirée sur le fait que la production de tôles « galvanisées, plombées et étamées » renseignée au tableau IX ne concerne pas toute l'activité des établissements sidérurgiques dans ce domaine, celle de certaines divisions spécialisées n'y étant pas reprise.

D'après l'Institut National de Statistique, la production totale de tôles galvanisées, plombées et étamées des établissements sidérurgiques a été de 215.766 tonnes au cours de l'année 1954. Tôles galvanisées, plombées et étamées a été de 215.766 tonnes au cours de l'année 1954.

La production de fers finis s'est élevée à 39.334 tonnes en 1954 contre 33.891 tonnes l'année précédente.

Les ventes, qui se rapportent à 93,7 % de la production, se sont chiffrées par 154.737.000 francs, ce qui correspond à un prix unitaire de 4.196,37 francs à la tonne.

En 1953, ce prix unitaire avait atteint 4.553,16 francs.

La production de tubes soudés qui figurait précédemment dans la statistique de la sidérurgie n'a plus été reproduite depuis 1953, car l'activité des Usines sidérurgiques dans ce domaine n'est pas représentative de ce secteur industriel. Les lecteurs qui s'intéressent à ces produits sont priés de consulter les statistiques mensuelles de l'Institut National de Statistique.

Les consommations de matières premières sont indiquées au tableau IX hors-texte. Leur composition est évidemment fonction de la situation des laminoirs.

#### 4. — ENSEMBLE DE LA SIDERURGIE

A partir de 1953, les questionnaires présentés aux usines sidérurgiques relatifs à l'activité de l'année avaient été conçus pour permettre le calcul du revenu national; à cet effet les services généraux des complexes sidérurgiques devaient être soit rattachés à une activité principale, soit faire l'objet d'une répartition.

Déjà en 1953, d'importantes différences d'interprétation étaient apparues, notamment en ce qui concerne la répartition de la production d'énergie électrique. Il n'a pas été possible de remédier à ces inconvénients dans le recensement relatif à l'année 1954, et il en résulte que les chiffres relatifs au personnel et aux consommations de combustibles et d'énergie qui figurent dans les tableaux VII, VIII et IX ne sont pas encore comparables aux données des années antérieures pour chacune des divisions et qu'il y a lieu de s'en tenir aux données relatives à l'ensemble de la sidérurgie pour suivre l'évolution du personnel employé et des consommations d'énergie.

#### Personnel.

Le personnel occupé en 1954 se compare comme suit à celui de 1953 :

	1953			1954		
	Nombre de journées-ouvriers	Nombre de jours d'activité	Nombre moyen d'ouvriers	Nombre de journées-ouvriers	Nombre de jours d'activité	Nombre moyen d'ouvriers
Grands complexes sidérurgiques (1)	9 368 623	335	27 959	9 356 963	337	27 771
Acieries indépendantes .....	1 780 343	298	5 978	1 514 514	303	4 995
Laminoirs indépendants .....	2 384 675	268	8 883	2 728 319	299	9 138
Ensemble de la sidérurgie .....	13 533 641	316	42 820	13 599 796	325	41 904

(1) Hauts Fourneaux, Acieries jointes à des Hauts Fourneaux et Laminoirs jointes à des Acieries.

On constate que le personnel total de la sidérurgie a diminué de 1.000 unités environ; le nombre total de journées de travail a cependant augmenté légèrement, par suite notamment d'un nombre plus grand de jours d'activité des laminoirs indépendants.

**Consommations de combustible et d'énergie.**

		1953	1954
Houille .....	t	281 356	293 288
Coke .....	t	3 958 821	4 218 944
Agglomérés .....	t	31 493	34 000
Huiles combustibles ....	hl	780 512	849 745
Essence .....	hl	3 312	4 518
Gaz .....	m <sup>3</sup>	7 383 139 800	9 244 975 395
Electricité .....	kWh	1 209 439 750	1 387 547 198

**B. — METALLURGIE DES METAUX NON FERREUX**

(Tableau X)

Les renseignements donnés concernent les producteurs et les transformateurs primaires de métaux non ferreux et se rapportent, non à l'année sous revue, mais à l'année 1953.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que le produit des ventes réalisées par les producteurs ne permet pas d'établir la valeur unitaire des métaux non-ferreux, car une partie de la production ayant été traitée à façon, n'a pas fait l'objet d'une vente proprement dite.

Le tableau ci-dessous qui est complété par les renseignements provisoires relatifs à l'année 1954 montre que l'activité des industries des métaux non-ferreux a été relativement stable au cours des dernières années. Il indique également que les producteurs de plomb n'ont plus retrouvé l'importance qu'ils avaient avant la guerre, que la production de zinc est également encore en léger recul par rapport à l'année 1938, tandis que la production de cuivre et d'alliages de cuivre est en augmentation.

1 000 t

ANNEES	PRODUCTEURS		
	Cuivre et alliages	Zinc et alliages	Plomb et alliages
1938 <sup>(1)</sup>	131	229	102
1948 <sup>(2)</sup>	132	153	66
1950	137	181	63
1951	138	200	75
1952	144	191	81
1953	146	199	74
1954 (prov.) <sup>(2)</sup>	154	213	72

(1) Source : Union des Industries de Métaux non-ferreux.

(2) Source : Institut National de Statistique.

BASSINS	ÉCOULEMENT					STOCKS			PRODUCTION							
	Consommation	Fournitures au personnel et aux pensionnés	Ventes	Cessions aux activités con- nexes et aux usines de l'entreprise	TOTAL	Au 1-1-1954	Au 31-12-1954	Augmentation (+) ou diminution (-)	Maigre et ¼ gras	½ gras	¾ gras	Gras A	Gras B	TOTAL		
														Valeur nette de vente	Valeur nette totale	
Borinage .....	Tonnage	397 720	163 330	2 621 300	1 118 760	4 301 110	666 980	639 980	— 27 000	—	1 176 550	671 450	1 901 910	524 200	4 274 110	
	Val. glob.	189 732 300	129 305 500	1 695 551 000	777 459 700	2 792 048 500	252 220 400	194 140 600	—	—	822 020 500	416 161 800	1 178 691 200	317 095 200	2 733 968 700	2 872 503 100
	Val./Tonne	477,05	791,68	646,84	694,93	649,15	378,15	303,35	—	—	698,67	619,80	619,74	604,91	639,66	672,07
Centre .....	Tonnage	448 650	81 270	2 653 610	341 690	3 525 220	421 510	501 310	+ 79 800	—	1 972 360	990 580	1 52 030	490 050	3 605 020	
	Val. glob.	202 845 200	65 643 600	1 861 099 400	223 208 200	2 352 796 400	219 232 800	238 498 800	—	—	1 312 330 200	644 380 200	91 387 500	323 964 500	2 372 062 400	2 490 529 900
	Val./Tonne	452,12	807,72	701,35	653,25	667,42	520,11	475,75	—	—	665,36	650,51	601,11	661,08	657,99	690,85
Charleroi - Namur	Tonnage	616 110	157 310	5 447 540	957 030	7 177 990	719 190	690 430	— 28 760	4 232 430	2 342 730	9 450	564 620	—	7 149 230	
	Val. glob.	296 119 400	148 394 600	4 338 706 200	634 569 200	5 417 789 400	310 846 400	254 122 900	—	3 339 026 000	1 629 822 900	5 816 400	386 400 600	—	5 361 065 900	5 519 130 300
	Val./Tonne	480,63	943,33	796,45	663,06	754,78	432,22	368,06	—	788,91	695,69	615,49	684,36	—	749,88	771,99
Liège .....	Tonnage	391 780	161 400	3 689 900	726 060	4 969 140	82 680	76 270	— 6 410	3 395 080	1 376 430	191 220	—	—	4 962 730	
	Val. glob.	193 421 800	162 725 300	3 114 272 900	493 583 900	3 964 003 900	32 873 300	28 995 000	—	2 842 776 500	990 814 200	126 534 900	—	—	3 960 125 600	4 055 912 400
	Val./Tonne	493,70	1 008,21	844,00	679,81	797,72	397,60	380,16	—	837,32	719,84	661,72	—	—	797,97	817,27
SUD .....	Tonnage	1 854 260	563 310	14 412 350	3 143 540	19 973 460	1 890 360	1 907 990	+ 17 630	7 627 510	6 868 070	1 862 700	2 618 560	1 014 250	19 991 090	
	Val. glob.	882 118 700	506 069 000	11 009 629 500	2 128 821 000	14 526 638 200	815 172 900	715 757 300	—	6 181 802 500	4 754 987 800	1 192 893 300	1 656 479 300	641 059 700	14 427 222 600	14 938 075 700
	Val./Tonne	475,73	898,38	763,90	677,20	727,30	431,23	375,14	—	810,46	692,33	640,41	632,59	632,05	721,68	747,24
CAMPINE .....	Tonnage	666 290	156 280	8 077 310	628 480	9 528 360	1 168 770	898 030	— 270 740	—	—	13 020	3 873 300	5 371 300	9 257 620	
	Val. glob.	306 946 700	121 134 400	5 548 417 700	438 877 600	6 415 376 400	664 494 400	508 710 000	—	—	—	11 898 400	2 687 827 100	3 559 866 500	6 259 592 000	6 600 333 900
	Val./Tonne	460,68	775,11	686,91	698,32	673,29	568,54	566,47	—	—	—	913,86	693,94	662,76	676,16	712,96
ROYAUME .....	Tonnage	2 520 550	719 590	22 489 660	3 772 020	29 501 820	3 059 130	2 806 020	— 253 110	7 627 510	6 868 070	1 875 720	6 491 860	6 385 550	29 248 710	
	Val. glob.	1 189 065 400	627 203 400	16 558 047 200	2 567 698 600	20 942 014 600	1 479 667 300	1 224 467 300	—	6 181 802 500	4 754 987 800	1 204 791 700	4 344 306 400	4 200 926 200	20 686 814 600	21 538 409 600
	Val./Tonne	471,75	871,61	736,25	680,72	709,86	483,69	436,37	—	810,46	692,33	642,31	669,19	657,88	707,27	736,39





BASSINS	Nombre de postes effectués au cours de l'année 1954					
	Veine	Taille	Chantiers	Fond	Surface	Fond et Surface
Borinage . . . . .	749 750	1 718 440	3 062 360	4 483 120	1 716 580	6 199 700
Centre . . . . .	545 490	1 401 560	2 274 170	3 366 430	1 367 210	4 733 640
Charleroi-Namur . . . . .	1 343 980	2 710 520	4 425 440	6 573 520	2 910 610	9 484 130
Liège . . . . .	882 790	2 248 130	3 673 860	5 358 860	1 948 920	7 307 780
<b>SUD . . . . .</b>	<b>3 522 010</b>	<b>8 078 650</b>	<b>13 435 830</b>	<b>19 781 930</b>	<b>7 943 320</b>	<b>27 725 250</b>
<b>CAMPINE . . . . .</b>	<b>1 261 610</b>	<b>2 643 080</b>	<b>4 544 390</b>	<b>6 851 110</b>	<b>2 603 300</b>	<b>9 454 410</b>
<b>ROYAUME . . . . .</b>	<b>4 783 620</b>	<b>10 721 730</b>	<b>17 980 220</b>	<b>26 633 040</b>	<b>10 546 620</b>	<b>37 179 660</b>

**RENDEMENTS**  
(Tonnes par ouvrier)

BASSINS	Par poste			Pour l'année par ouvrier moyen présent	
	Veine	Total Fond	Fond et Surface	Total Fond	Fond et Surface
Borinage . . . . .	5,701	0,953	0,689	294	213
Centre . . . . .	6,609	1,071	0,762	328	234
Charleroi-Namur . . . . .	5,319	1,088	0,754	336	236
Liège . . . . .	5,622	0,926	0,679	287	211
<b>SUD . . . . .</b>	<b>5,676</b>	<b>1,011</b>	<b>0,721</b>	<b>312</b>	<b>224</b>
<b>CAMPINE . . . . .</b>	<b>7,338</b>	<b>1,351</b>	<b>0,979</b>	<b>415</b>	<b>301</b>
<b>ROYAUME . . . . .</b>	<b>6,114</b>	<b>1,098</b>	<b>0,787</b>	<b>339</b>	<b>244</b>

Nombre de jours ouvrés	Nombre moyen de présences pendant les jours ouvrables			Répartition du personnel d'après l'âge et le sexe							
	Fond	Surface	Fond et Surface	Total Fond			Surface				
				Hommes et garçons			Hommes et garçons			Femmes et filles	
				21 ans et plus	18 à 20 ans	14 à 17 ans	21 ans et plus	18 à 20 ans	14 à 17 ans	21 ans et plus	14 à 20 ans
281,43	14 523	5 501	20 024	17 735	598	380	5 769	172	128	128	8
286,64	10 900	4 410	15 390	13 307	421	259	4 433	144	111	240	5
293,52	21 295	9 034	30 329	25 741	587	336	8 903	243	270	552	30
291,47	17 274	6 300	23 574	20 993	563	447	6 042	142	146	554	17
289,15	64 072	25 245	89 317	77 776	2 169	1 422	25 147	701	655	1 474	60
287,40	22 306	8 428	30 734	25 086	1 777	1 048	8 962	157	266	48	6
288,54	86 378	33 673	120 051	102 862	3 946	2 470	34 109	858	921	1 522	66

**INDICES**  
(Ouvriers par tonne)

BASSINS	Veine	Fond	Fond et Surface
Borinage . . . . .	0,18	1,05	1,45
Centre . . . . .	0,15	0,93	1,31
Charleroi-Namur . . . . .	0,19	0,92	1,33
Liège . . . . .	0,18	1,08	1,47
SUD . . . . .	0,18	0,99	1,39
CAMPINE . . . . .	0,14	0,74	1,02
ROYAUME . . . . .	0,16	0,91	1,27

BASSINS		Salaires globaux et charges sociales			
		Veine	Total Fond	Surface	Fond et Surface
Borinage	Sal. bruts F	262 071 100	1 231 621 000	323 794 400	1 555 41 5 400
	F/t	61,32	288,16	75,76	363,92
	Sal. nets F	228 219 200	1 068 423 200	282 868 600	1 351 291 800
	Charg. soc. F	»	»	»	664 675 500
	F/t	»	»	»	155,51
Centre	Sal. bruts F	184 790 000	897 770 100	263 634 200	1 161 404 300
	F/t	51,26	249 03	73,13	322,16
	Sal. nets F	161 588 300	775 767 800	230 629 000	1 006 396 800
	Charg. soc. F	»	»	»	482 209 100
	F/t	»	»	»	133,76
Charleroi-Namur	Sal. bruts F	443 642 300	1 884 391 100	539 694 600	2 424 085 700
	F/t	62,05	263,58	75,49	339,07
	Sal. nets F	382 402 100	1 634 248 800	471 831 000	2 106 079 800
	Charg. soc. F	»	»	»	977 332 000
	F/t	»	»	»	136,70
Liège	Sal. bruts F	307 762 300	1 491 493 100	367 613 000	1 859 106 100
	F/t	62,01	300,54	74,07	374,61
	Sal. nets F	265 848 500	1 294 289 800	321 386 900	1 615 676 700
	Charg. Soc F	»	»	»	807 872 500
	F/t	»	»	»	162,79
SUD	Sal. bruts F	1 198 265 700	5 505 275 300	1 494 736 200	7 000 011 500
	F/t	59,94	275,39	74,77	350,16
	Sal. nets F	1 038 058 100	4 772 729 600	1 306 715 500	6 079 445 100
	Charg. soc. F	»	»	»	2 932 089 100
	F/t	»	»	»	146,67
CAMPINE	Sal. bruts F	415 977 400	1 805 903 500	486 608 700	2 292 512 200
	F/t	44,93	195,07	52,56	247,64
	Sal. nets F	364 281 200	1 589 258 600	432 925 800	2 022 184 400
	Charg. soc. F	»	»	»	997 558 000
	F/t	»	»	»	107,76
ROYAUME	Sal. bruts F	1 614 243 100	7 311 178 800	1 981 344 900	9 292 523 700
	F/t	55,19	249,97	67,74	317,71
	Sal. nets F	1 402 339 300	6 361 988 200	1 739 641 300	8 101 629 500
	Charg. soc. F	»	»	»	3 929 647 100
	F/t	»	»	»	134,35

## DEPENSES

BASSINS		Main d'œuvre directe (1)		Consommations et approvisionnements			Forces motrices, transports surface, ateliers, divers		Dégâts miniers
		Salaires bruts et primes	Frais afférents	Bois	Fers de soutènement	Divers	Force motrice et transports surface	Divers	
Borinage	F	1 353 618 900	581 819 300	132 115 000	107 055 100	243 374 300	336 166 400	180 508 400	54 172 70
	F/t	316,70	136,13	30,91	25,05	56,94	78,65	42,23	12,67
Centre	F	1 016 584 400	413 656 800	119 414 900	95 806 300	149 911 300	266 217 600	94 399 400	21 266 80
	F/t	281,99	114,74	33,12	26,58	41,58	73,85	26,19	5,90
Charleroi-Namur	F	2 147 224 300	871 468 600	227 633 100	178 396 600	415 820 000	542 899 900	217 639 000	67 640 30
	F/t	300,34	121,90	31,84	24,95	58,16	75,94	30,44	9,46
Liège	F	1 678 218 700	739 371 000	151 915 100	106 880 600	320 580 400	397 522 500	164 157 200	96 329 70
	F/t	338,16	148,98	30,61	21,54	64,60	80,10	33,08	19,41
SUD	F	6 195 646 300	2 606 315 700	631 078 100	488 138 600	1 129 686 000	1 542 806 400	656 704 000	239 409 50
	F/t	309,92	130,37	31,57	24,42	56,51	77,17	32,85	11,98
CAMPINE	F	1 945 639 200	872 445 200	190 934 100	139 823 400	871 038 200	447 600 400	358 548 800	24 642 60
	F/t	210,17	94,24	20,63	15,10	94,09	48,35	38,73	2,66
ROYAUME	F	8 141 285 500	3 478 760 900	822 012 200	627 962 000	2 000 724 200	1 990 406 800	1 015 252 800	264 052 10
	F/t	278,35	118,94	28,10	21,47	68,40	68,05	34,71	9,03

(1) Frais de main-d'œuvre relatifs à l'exploitation proprement dite. Les charges de main-d'œuvre concernant la force motrice, et son incidence dans le prix de revient figurent au tableau du haut de la page. Le lecteur est prié de se référer au text

(2) Concerne les subventions de l'Etat et de la C.E.C.A., le solde du « Fonds de solidarité », les différences d'évaluation d

Salaires moyens par poste				Salaires moyens annuels		
Veine	Tot. Fond	Surface	Fond et Surface	Total Fond	Surface	Fond et Surface
322,66	266,50	177,29	242,42	84 805	58 861	77 678
280,98	231,19	154,88	210,60	73 568	51 421	67 484
324,29	258,48	177,59	235,95	81 764	59 761	75 465
283,57	223,36	155,36	204,46	70 653	52 297	65 393
320,70	280,30	177,56	249,84	88 490	59 740	79 926
276,43	243,09	155,23	217,06	76 743	52 228	69 441
335,68	273,65	175,87	248,34	86 343	58 351	78 863
289,96	237,47	153,75	215,82	74 927	51 014	68 536
325,40	271,64	177,09	245,40	85 923	59 209	78 373
281,89	235,50	154,81	213,13	74 490	51 761	68 066
312,73	260,45	175,16	237,29	80 960	57 737	74 592
273,86	229,21	155,84	209,31	71 248	51 368	65 796
<b>322,03</b>	<b>268,75</b>	<b>176,60</b>	<b>243,32</b>	<b>84 642</b>	<b>58 841</b>	<b>77 405</b>
<b>279,76</b>	<b>233,86</b>	<b>155,06</b>	<b>212,14</b>	<b>73 653</b>	<b>51 663</b>	<b>67 485</b>

## — RESULTATS

Frais généraux	Total des dépenses d'exploitation	Dépenses totales réelles de la mine	Excédent de la valeur totale produite sur les dépenses totales réelles de la mine	Subventions et rectifications (2)	Résultat net	Travaux préparatoires	Dépenses d'immobilisat.
						compris dans les dépenses	
257 206 500	3 246 036 600	3 450 127 100	-577 624 000	+236 759 100	-340 864 900	219 091 800	204 090 500
60,18	759,46	807,22	- 135,15	+ 55,40	- 79,75	51,26	47,76
216 354 900	2 393 612 400	2 662 585 300	-172 055 400	- 6 823 609	-178 879 000	156 769 800	268 972 900
60,01	663,96	738,58	- 47,73	- 1,89	- 49,62	43,49	74,62
431 890 500	5 150 612 300	5 543 392 200	- 24 261 900	- 19 387 900	- 43 649 800	309 957 700	392 779 900
67,41	720,44	775,38	- 3,39	- 2,72	- 6,11	43,36	54,94
339 721 600	3 994 696 800	4 129 249 400	- 73 337 000	- 1 464 300	- 74 801 300	227 693 000	134 552 600
68,45	804,94	832,05	- 14,78	- 0,29	- 15,07	45,88	27,11
1 295 173 500	14 784 958 100	15 785 354 000	-847 278 300	+209 083 300	-638 195 000	913 512 300	1 000 395 900
64,79	739,58	789,62	- 42,38	+ 10,46	- 31,92	45,70	50,04
535 005 100	5 385 677 000	5 967 264 100	+633 069 800	- 80 467 400	+552 602 400	487 975 100	581 587 100
57,79	581,76	644,58	+ 68,38	- 8,69	+ 59,69	52,71	62,82
1 830 178 600	20 170 635 100	21 752 618 100	-214 208 500	+128 615 900	- 85 592 600	1 401 487 400	1 581 983 000
<b>62,57</b>	<b>689,62</b>	<b>743,71</b>	<b>- 7,32</b>	<b>+ 4,39</b>	<b>- 2,93</b>	<b>47,92</b>	<b>54,09</b>

Transports surface, les ateliers, etc... sont comprises dans les rubriques correspondantes: Le total des frais de main-d'œuvre matières consommées, les corrections sur stocks au début de 1954.



## Fabriques d'agglomérés de houille.

	Borinage	Centre	Charleroi-Namur	Liège	Région non minière	Le Royaume
Nombre de fabriques en activité : 35						
Ouvriers occupés (nombre moyen) (1)	57	82	286	148	16	589
Journées-ouvriers (2)	10 686	23 578	71 657	42 540	4 611	153 072
<b>Consommations :</b>						
<i>A. — Matières premières</i>						
Houille . . . . .	78 942	148 081	634 783	429 804	14 544	1 306 154
{ Belge . . . . . t				2 639	1 479	4 118
{ Etrangère . . . . . t				432 443	16 023	1 310 272
{ Total . . . . . t	<b>78 942</b>	<b>148 081</b>	<b>634 783</b>			
Brai . . . . .	1 410	5 062	22 080	18 626	22	47 200
{ Belge . . . . . t				16 661	1 566	61 980
{ Etranger . . . . . t	5 360	7 059	31 334	35 287	1 588	109 180
{ Total . . . . . t	<b>6 770</b>	<b>12 121</b>	<b>53 414</b>			
<i>B. — Combustibles et énergie</i>						
Charbon . . . . . t	3 054	2 660	22 514	9 981	252	38 461
Agglomérés . . . . . t	30	3 659	792	3 337	148	7 966
Huiles combustibles . . . . . hl	—	303	30	221	—	554
Essence . . . . . hl	—	—	—	—	59	59
Electricité . . . . . kWh	1 092 884	1 496 568	4 772 762	3 760 472	288 883	11 411 569
<b>Production</b>						
Briquettes . . . . . t	41 220	78 950	260 650	97 130	—	477 950
Boulets . . . . . t	44 492	73 980	400 486	363 746	17 619	900 323
Total . . . . . t	<b>85 712</b>	<b>152 930</b>	<b>661 136</b>	<b>460 876</b>	<b>17 619</b>	<b>1 378 273</b>
<b>Cessions</b>						
Briquettes . . . . . t	1 934	6 202	16 399	4 327	—	28 862
Boulets . . . . . t	18	16 349	10 455	3 006	—	29 828
Total . . . . . t	<b>1 952</b>	<b>22 551</b>	<b>26 854</b>	<b>7 333</b>	—	<b>58 690</b>
<b>Ventes</b>						
Briquettes . . . . .	39 227	69 808	243 860	91 646	—	444 541
{ Quantité . . . . . t						
{ Valeur . . . . . F	36 377 000	64 174 000	224 322 000	84 294 000	—	409 167 000
{ Valeur à la tonne F/t	927,35	919,29	919,88	919,78	—	920,43
Boulets . . . . .	44 529	57 531	387 917	357 106	20 028	867 111
{ Quantité . . . . . t						
{ Valeur . . . . . F	40 582 000	51 489 000	326 561 000	326 405 000	19 628 000	764 665 000
{ Valeur à la tonne F/t	911,36	894,98	841,83	914,03	980,03	881,85
Total . . . . .	83 756	127 339	631 777	448 752	20 028	1 311 652
{ Quantité . . . . . t						
{ Valeur . . . . . F	76 959 000	115 663 000	550 883 000	410 699 000	19 628 000	1 173 832 000
{ Valeur à la tonne F/t	918,85	908,31	871,96	915,20	980,03	894,93

1954 — TABLEAU VI.

(1) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel, divisé par le nombre de jours d'activité (productrice ou non).  
(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.

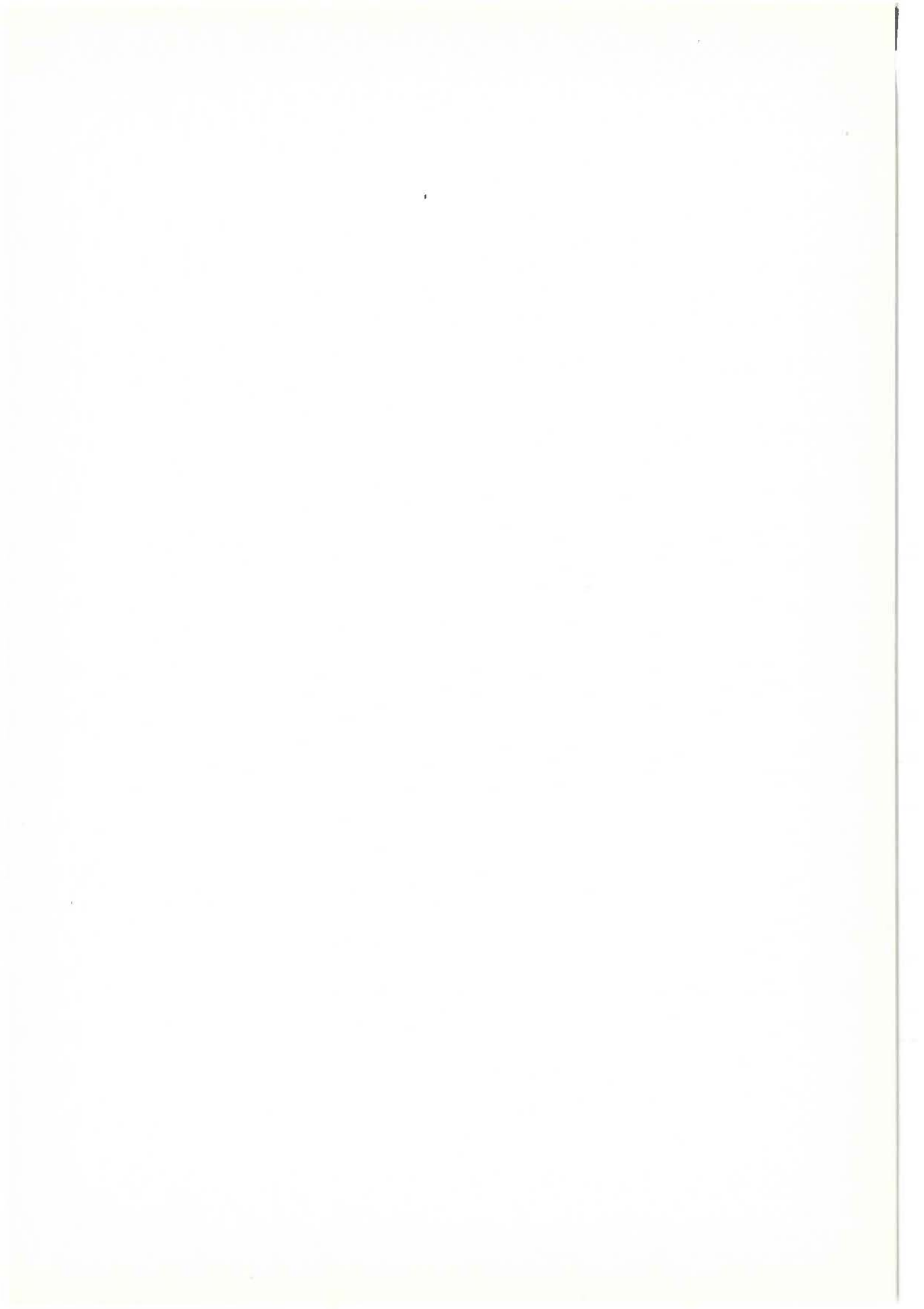
## SIDERURGIE. — HAUTS FOURNEAUX.

	BRABANT et HAINAUT				LIEGE et LUXEMBOURG				LE ROYAUME			
	Pro- duction	Quantités	Valeur globale	Valeur à la t	Pro- duction	Quantités	Valeur globale	Valeur à la t	Pro- duction	Quantités	Valeur globale	Valeur à la t
	t	t	1 000 F	F	t	t	1 000 F	F	t	t	1 000 F	F
Usines actives : 12 . . . . .												
Ouvriers occupés (nombre moyen) (1) . . . . .			3 103				3 433				6 536	
Journées-ouvriers (2) . . . . .			1 132 953				1 252 626				2 385 579	
<b>Consommations</b>												
<i>A. — Matières premières</i>												
Minerais de fer . . . . . t			4 955 195				4 531 999				9 487 194	
Mitrailles . . . . . t			598 354				202 857				801 211	
Fondants, scories, résidus de pyrites et autres résidus . . . . . t			534 232				388 490				922 722	
Minerais de manganèse . . . . . t			21 586				9 535				31 121	
<i>B. — Combustibles et énergie</i>												
Houille . . . . . t			2 985				52 440				55 425	
Coke . . . . . t			2 255 318				1 852 993				4 108 311	
Agglomérés . . . . . t			6 309				10 435				16 744	
Huiles combustibles . . . . . hl			4 428				8 793				13 221	
Essence . . . . . hl			85				231				316	
Gaz . . . . . m3			2 192 166 941				3 907 162 906				6 099 329 847	
Electricité . . . . . kWh			192 426 705				209 853 409				402 280 114	
<b>Production et ventes</b>												
			Ventes (3)				Ventes (3)				Ventes (3)	
			Quantités	Valeur globale	Quantités	Quantités	Valeur globale	Valeur à la t	Quantités	Quantités	Valeur globale	Valeur à la t
			t	1 000 F	t	t	1 000 F	F	t	t	1 000 F	F
Fonte de moulage												
Phosphoreuse . . . . .	87	639	1 854	2 901,41	33 650	35 999	94 580	2 629,30	33 737	36 638	96 434	2 632,08
Semi-phosphoreuse . . . . .	11 389	10 814	34 486	3 189,01	21 251	24 497	77 603	3 167,86	32 640	35 311	112 089	3 174,34
Hématite . . . . .	15 452	9 455	29 638	3 134,64	27 195	20 624	68 457	3 319,29	42 647	30 079	98 095	3 261,25
Fonte hématite d'affinage . . . . .	18 460	17 036	45 817	2 689,42	560	722	2 080	2 880,89	19 020	17 758	47 897	2 697,21
Fonte pour acier												
Thomas . . . . .	2 665 307	40	105	6 625,00	1 815 337	3 881	6 942	1 788,71	4 480 644	3 921	7 047	1 797,25
Bessemer . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonte spéciale (Spiegel, ferromanganèse, etc.) . . . . .	7 854	6 031	19 428	3 221,36	8 550	5 707	20 904	3 662,87	16 404	11 738	40 332	3 436,02
<b>Total . . . . .</b>	<b>2 718 549</b>	<b>44 015</b>	<b>131 328</b>	<b>2 983,71</b>	<b>1 906 543</b>	<b>91 430</b>	<b>270 566</b>	<b>2 959,27</b>	<b>4 625 092</b>	<b>135 445</b>	<b>401 894</b>	<b>2 967,21</b>

(1) Nombre de journées de l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires, divisé par le nombre de jours d'activité (productrice ou non).

(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.

(3) Non compris les cessions aux autres divisions des sociétés, lesquelles étaient incluses dans les chiffres des années antérieures à 1952.





<b>Acieries jointes à des hauts fourneaux</b>			
	<b>HAINAUT et BRABANT</b>	<b>LIEGE et LUXEMBOURG</b>	<b>ENSEMBLE</b>
Établissements actifs : 33			
Ouvriers occupés (nombre moyen) (1)	3 060	3 120	6 180
Journées-ouvriers (2)	926 212	1 138 701	2 064 913
<b>Consommations</b>			
<i>A. Matières premières</i>			
Fontes . . . . .	2 661 765	1 822 137	4 483 952
} belges . . . . . t			
} étrangères . . . . . t	18 004	16 946	34 950
} total . . . . . t	2 679 769	1 839 133	4 518 902
Minerais . . . . . t	1 510	6 853	8 363
Ribbons et mitrilles . . . . . t	220 496	549 357	769 853
<i>B. Combustibles et énergie</i>			
Houille . . . . . t	4 681	8 901	13 582
Coke . . . . . t	30 268	8 764	39 032
Agglomérés . . . . . t	3 993	2 731	6 724
Huiles combustibles . . . . . hl	33 181	15 176	48 357
Essence . . . . . hl	22	261	283
Gaz . . . . . m <sup>3</sup>	351 239 882	276 754 220	627 994 102
Électricité . . . . . kWh	124 645 354	60 766 205	185 411 559

<b>Production et ventes</b>		Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)	
			Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F
			Lingots d'acier	au con- vertisseur		—	—		—	—
	} Bessemer . . .	2 480 522	1 387	3 493,70	1 831 083	3 369	4 123,62	4 311 605	4 756	3 917,63
	} Thomas . . .	36 125	—	—	244 579	76 672	4 357,11	280 704	76 672	4 357,11
	sur sole . . . . .	68 196	—	—	19 809	11 638	4 408,33	88 005	11 638	4 408,33
	au four électrique . . . . .	2 584 843	1 387	3 493,70	2 095 471	91 679	4 354,47	4 680 314	93 066	4 338,54
	} Total . . . . .	3 366	1 114	10 609,52	20	—	—	3 386	1 114	10 609,52
	au convertisseur . . . . .	3 229	15 158	12 684,52	—	—	—	3 229	15 158	12 684,52
	sursole . . . . .	2 710	15 421	14 134,74	1 148	4 313	20 440,76	3 858	19 734	15 156,68
	au four électrique . . . . .	9 305	31 693	13 255,12	1 168	4 313	20 440,76	10 473	36 006	13 837,82
	} Total . . . . .									

- (1) Nombre de journées de l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires, divisé par le nombre de jours d'activité.  
(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.  
(3) Non compris les cessions aux autres divisions des sociétés, lesquelles étaient incluses dans les chiffres des années antérieures à 1952.

Aciéries indépendantes			LE ROYAUME
HAINAUT et BRABANT	AUTRES PROVINCES	ENSEMBLE	
3 659	1 336	4 995	11 175
1 090 075	424 439	1 514 514	3 579 427
12 637	2 234	14 871	4 498 823
26 948	10 840	37 788	72 738
39 585	13 074	52 659	4 571 561
868	333	1 201	9 564
192 982	80 878	273 860	1 043 718
11 172	31 718	42 890	56 472
10 992	8 509	19 501	58 533
532	695	1 227	7 951
243 416	128 675	372 091	429 448
2 206	59	2 265	2 548
7 656 272	933 690	8 589 962	636 584 064
81 717 246	13 328 540	95 045 786	280 457 345

Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)	
	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 311 605	4 756	3 917,63
142 017	19 924	4 125,91	70 294	76 737	4 409,92	212 311	96 661	4 348,22	493 015	173 333	4 352,15
23 471	3 546	15 552,63	—	—	—	23 471	3 546	15 552,63	111 476	15 184	5 294,28
<b>165 488</b>	<b>23 470</b>	<b>4 641,09</b>	<b>70 294</b>	<b>76 737</b>	<b>4 409,92</b>	<b>235 782</b>	<b>100 207</b>	<b>4 461,97</b>	<b>4 916 096</b>	<b>193 273</b>	<b>4 401,67</b>
16 270	277 928	17 568,14	6 869	59 160	16 811,59	23 139	337 088	17 430,48	26 525	338 202	17 393,64
536	—	—	114	1 259	11 043,86	650	1 259	11 043,86	3 879	16 417	12 541,63
18 846	416 469	23 044,99	3 327	46 604	17 699,96	22 173	463 073	22 365,27	26 031	482 807	21 938,79
<b>35 652</b>	<b>694 397</b>	<b>20 488,52</b>	<b>10 310</b>	<b>107 023</b>	<b>17 079,96</b>	<b>45 962</b>	<b>801 420</b>	<b>19 956,67</b>	<b>56 435</b>	<b>837 426</b>	<b>19 584,33</b>

(productrice ou non).

LAMINOIRS JOINTS A UNE ACIÉRIE

Usines actives : 42

Ouvriers occupés (nombre moyen) (1) . . . . . 9 253

Journées-ouvriers (2) . . . . . 2 788 933

Consommations

A. Matières premières

Lingots . . . . . t . . . . . 2 726 672

Blooms et billettes . . . . . t . . . . . 110 843

Brames, largets et méplats . . . . . t . . . . . —

Ebauches de fer . . . . . t . . . . . —

Mitrailles et riblons . . . . . t . . . . . 7 267

Autres (Bandes à tubes, ronds, coils, etc) t . . . . . 886

HAINAUT et BRABANT

LIEGE et LUXEMBOURG

ENSEMBLE

9 253  
2 788 933

5 802  
2 117 538

15 055  
4 906 471

B. Combustible et énergie

Houille . . . . . t . . . . . 53 726

Coke . . . . . t . . . . . 17 137

Agglomérés . . . . . t . . . . . 5 404

Huiles combustibles . . . . . hl . . . . . 166 875

Essence . . . . . hl . . . . . 93

Gaz . . . . . m<sup>3</sup> . . . . . 1 222 630 917

Electricité . . . . . kWh . . . . . 300 125 795

53 726  
17 137  
5 404  
166 875  
93  
1 222 630 917  
300 125 795

27 931  
10 338  
2 795  
71 877  
790  
943 478 593  
242 683 343

81 657  
27 475  
8 199  
238 752  
883  
2 166 109 510  
542 809 138

Production et ventes

Aciers } blooms et billettes . . . . . 477 267

demi- } brames et largets . . . . . 179 266

finis } ébauches pour tôles (coils), lin-  
gots et ronds pour tubes sans  
soudure . . . . . 7 092

total . . . . . 663 625

Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)	
	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F

128 394 . . . . . 372 750 3 020,22

239 587 . . . . . 604 763 3 604,11

283 102 . . . . . 301 862 4 998,38

651 083 . . . . . 1 279 375 3 638,64

605 661 . . . . . 418 853

1 460 012 3 066,50

1 175 987 3 623,41

290 194 . . . . . 342 965 5 107,98

1 314 708 . . . . . 2 978 964 3 432,01

Acier } marchands . . . . . 912 628

finis } profilés (80 mm et plus), zorés . . . . . 133 762

rails et accessoires . . . . . 33 599

fil machine . . . . . 220 960

tôles fortes (4,76 mm et plus) . . . . . 245 159

tôles moyennes (3 à 4,75mm) . . . . . 53 369

larges plats (150 mm et plus) . . . . . 12 438

tôles fines (moins de 3 mm) . . . . . 13

tôles galvanisées plombées  
et étamées . . . . . —

feuillards, bandes à tubes et tubes  
sans soudure . . . . . 29 479

divers (bandages et essieux.traver-  
ses et non dénommés ailleurs . . . . . 4 410

total . . . . . 1 645 817

3 739 825 4 199,63

524 080 4 006,70

183 597 5 334,49

821 344 4 185,15

1 266 170 5 246,29

263 605 4 965,90

56 558 4 792,64

78 6 000,00

—

128 659 5 095,00

44 152 13 282,79

4 429,08

157 889 . . . . . 570 132 3 871,44

50 476 . . . . . 10 533 4 105,12

28 659 . . . . . 138 545 6 396,55

214 653 . . . . . 867 702 4 045,33

201 761 . . . . . 836 275 4 968,81

38 434 . . . . . 141 343 5 143,11

12 475 . . . . . 56 949 5 036,17

214 918 . . . . . 1 121 421 6 519,36

—

213 875 . . . . . 995 210 4 705,93

23 059 . . . . . 145 931 7 966,10

1 156 199 . . . . . 4 884 091 4 909,09

1 070 517 . . . . . 4 309 957 4 153,06

184 238 . . . . . 534 663 4 008,60

62 258 . . . . . 322 142 5 744,64

435 613 . . . . . 1 689 046 4 112,13

446 920 . . . . . 2 102 445 5 132,28

91 803 . . . . . 404 948 5 026,35

24 913 . . . . . 113 507 4 911,81

214 931 . . . . . 1 121 499 6 519,32

—

243 354 . . . . . 1 123 869 4 747,43

27 469 . . . . . 190 083 8 782,65

2 802 016 . . . . . 11 912 159 4 614,06

Fers } marchands et profilés . . . . . 5 320

finis } tôles . . . . . —

total . . . . . 5 320

—

—

5 320 . . . . . 23 637 4 243,63

—

—

5 320 . . . . . 23 637 4 243,63

(1) Nombre de journées de l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires, divisé par le nombre de jours d'activité

(2) Nombre de journées de travail effectuées par l'ensemble du personnel ouvrier, y compris celui des services accessoires.

(3) Non compris les cessions aux autres divisions des sociétés, lesquelles étaient incluses dans les chiffres des années antérieures à 1952.

LAMINOIRS INDÉPENDANTS

LE ROYAUME

HAINAUT, BRABANT  
et NAMUR

ANVERS et LIEGE

ENSEMBLE

2 758	6 380	9 138	24 193
306 329	1 921 990	2 728 319	7 634 790
—	184 253	184 253	4 614 675
303 951	12 042	315 993	447 538
42 234	296 582	338 816	687 633
—	—	—	—
35 238	16 716	52 004	59 271
4 689	115 271	119 960	314 297
—	—	—	—
26 668	73 066	99 734	181 391
8 620	16 005	24 625	52 100
848	258	1 106	9 305
28 017	149 307	177 324	416 076
301	470	771	1 654
165 498 298	177 453 676	342 951 974	2 509 061 484
37 643 136	124 357 415	162 000 601	704 809 739

Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)		Pro- duction t	Ventes (3)	
	Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F		Valeur globale 1 000 F	Valeur à la t F
—	—	—	—	—	—	—	—	—	605 661	1 460 012	3 066,50
—	—	—	—	—	—	—	—	—	418 853	1 175 987	3 623,41
—	—	—	—	—	—	—	—	—	290 194	342 965	5 107,98
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 314 708	2 978 964	3 432,01
273 424	1 158 280	4 596,95	22 863	107 216	4 716,94	296 287	1 265 496	4 606,88	1 366 804	5 575 453	4 248,05
6 290	25 230	4 111,13	—	—	—	6 290	25 230	4 111,13	190 528	559 893	4 013,11
708	5 822	7 580,73	—	—	—	708	5 822	7 580,73	62 966	327 964	5 769,44
—	—	—	—	—	—	—	—	—	435 613	1 689 046	4 112,13
1 421	6 922	4 884,97	1 342	10 486	7 802,08	2 763	17 408	6 304,96	449 683	2 119 853	5 140,13
11 047	53 908	4 883,41	5 096	36 087	7 161,60	16 143	89 995	5 597,40	107 946	494 943	5 121,35
919	3 961	4 410,91	—	—	—	919	3 961	4 410,91	25 832	117 468	4 898,07
22 273	145 174	6 529,66	243 011	1 230 537	7 161,61	265 284	1 375 711	7 089,21	480 215	2 497 210	6 821,41
—	—	—	36 839	—	—	36 839	—	—	36 839	—	—
7 857	35 025	4 543,98	50 129	537 181	10406,25	57 986	572 206	9 644,63	301 340	1 696 075	5 728,80
4 500	32 257	7 342,82	493	8 599	15836,10	4 993	40 856	8 277,15	32 462	230 939	8 688,78
328 439	1 466 579	4 783,99	359 773	1 930 106	7 625,83	688 212	3 396 685	6 069,18	3 490 228	15 308 844	4 873,30
26 682	115 047	4 074,91	—	—	—	26 682	115 047	4 074,91	32 002	138 684	4 162,71
—	—	—	7 332	16 053	5 227,29	7 332	16 053	5 227,29	7 332	16 053	5 227,29
26 682	115 047	4 074,91	7 332	16 053	5 227,29	34 014	131 100	4 187,96	39 334	154 737	4 196,37

(productrice ou non).

## Industrie des métaux non ferreux

1953 — TABLEAU X.

(Etablissements occupant 20 ouvriers et plus)

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS OU DIVISIONS RECENSEES : 62.

NOMBRE D'OUVRIERS AU 1-10-1953 : 13.813.

## A. — Matières consommées (1).

## I. COMBUSTIBLES ET ENERGIE

Houille ... ..	:	493 598
Coke ... ..	t	117 393
Energie électrique ... ..	kWh	391 064 975
Gaz ... ..	m <sup>3</sup>	168 228 311
Autres combustibles : liquides ... ..	hl	388 986
solides ... ..	t	2 053

## II. MATIERES PREMIERES

## a) Etablissements producteurs :

Minerais et concentrés, mattes, mitrailles, crasses et cendres ... ..	t	457 416
---	---	---------

## b) Etablissements transformateurs :

Métaux simples, alliages ... ..	t	116 445
---------------------------------	---	---------

## B. — Production et Ventes

## 1° PRODUCTION ( y compris le travail à façon) ET VENTES DES ETABLISSEMENTS PRODUCTEURS

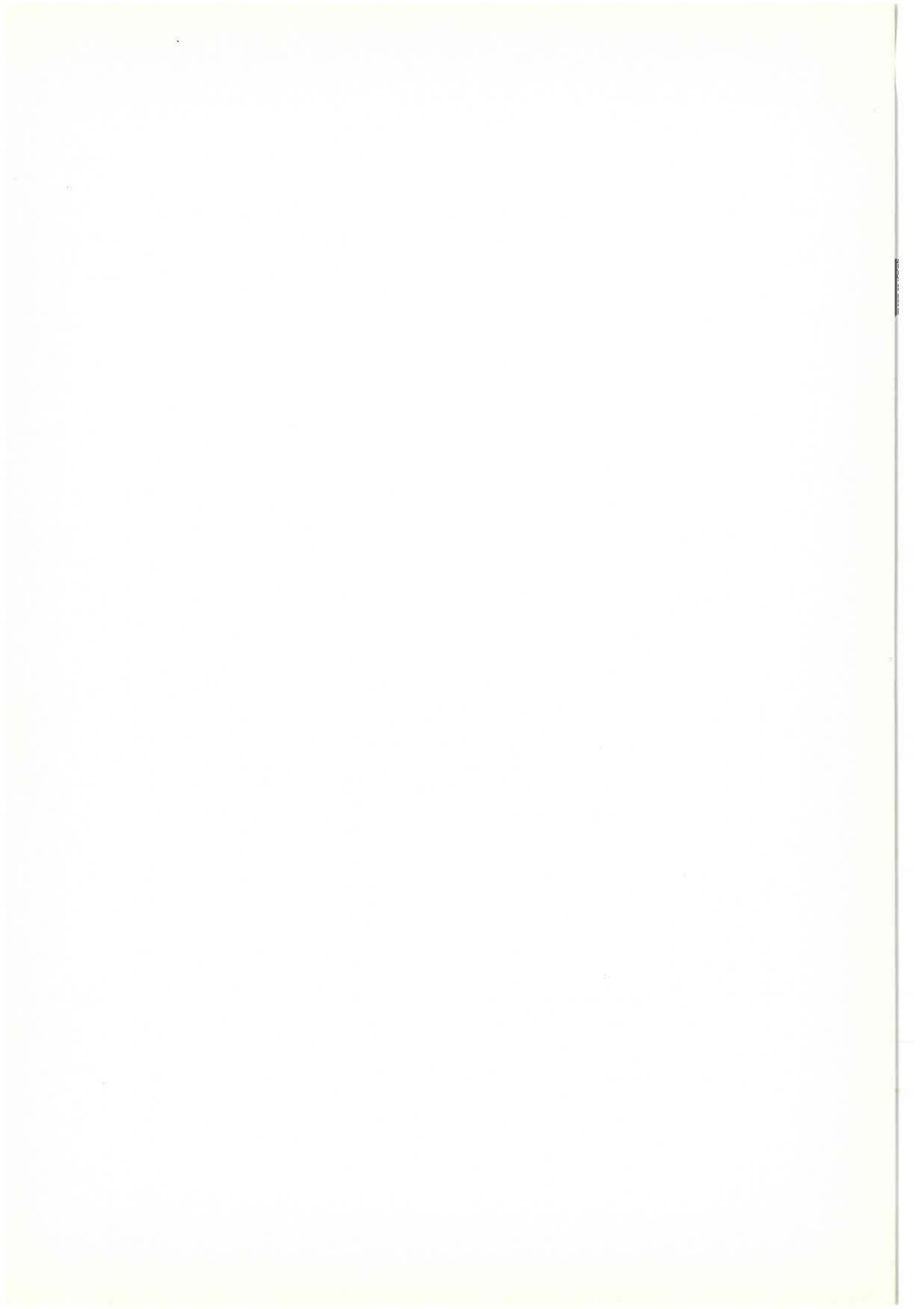
	PRODUCTION t	VENTES 1 000 F
Zinc et alliages ... ..	199 128	1 301 633
Plomb et alliages ... ..	73 710	234 921
Cuivre et alliages ... ..	145 825	361 438
Etain et alliages ... ..	9 531	15 100
Métaux précieux ... ..	290	120 728
Autres métaux et alliages ... ..	6 318	245 062
<i>Total</i> : ... ..	434 802	2 278 882

## 2° PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS TRANSFORMATEURS (y compris le travail à façon)

	PRODUCTION t
Demi-produits laminés et filés, demi-produits de fonderies ... ..	138 365
Métaux précieux ... ..	12

(1) Non compris les matières reçues pour travail à façon.





DESTINATION			No	ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE	
				Nombre	m <sup>2</sup>	Nombre	m <sup>2</sup>	Nombre	m <sup>2</sup>
Industries extractives et élaboration des produits	Mines de houille.	Extraction . . . . .	1	»	»	»	»	»	»
		Epuisement . . . . .	2	»	»	»	»	»	»
		Aérage . . . . .	3	»	»	»	»	»	»
		Usages divers . . . . .	4	»	»	»	»	»	»
	Fabrication du coke et des agglomérés de houille . . .		5	7	1 554	»	»	»	»
	Mines métalliques, minières et préparation des minerais		6	»	»	»	»	»	»
	Carrières et industries qui en dépendent . . . . .		7	»	»	3	146	»	»
Industries métallurgiques	Etablissements soumis à l'A. R. du 10 octobre 1923		8	»	»	4	272	»	»
	Autres établissements . . . . .		9	35	12 482	36	5 832	21	1 322
Industries diverses	Verreries, cristalleries et fabriques de glaces . . . . .		10	10	1 060	»	»	»	»
	Industrie céramique, briqueteries, tuileries, etc. . . . .		11	50	3 795	2	154	38	2 311
	Fabriques de produits chimiques, etc. . . . .		12	19	4 054	45	5 429	36	6 898
	Travail du bois . . . . .		13	27	2 734	29	1 980	24	1 756
	Industries textiles . . . . .		14	30	3 211	44	4 318	396	26 972
	Exploitations et industries agricoles . . . . .		15	44	1 873	83	3 498	47	1 660
	Mouture des céréales . . . . .		16	9	790	33	3 480	12	706
	Malteries, brasseries et distilleries . . . . .		17	39	2 616	81	5 148	29	1 965
	Fabriques de sucre . . . . .		18	8	1 317	34	7 404	7	1 840
	Fabriques d'huile . . . . .		19	6	1 377	18	1 165	27	2 401
	Fabrication du papier . . . . .		20	15	5 982	35	9 355	»	»
	Imprimeries typographiques . . . . .		21	17	1 400	1	48	»	»
	Usines spéciales d'électricité . . . . .		22	44	32 076	118	46 726	29	12 191
	Usines diverses . . . . .		23	52	6 507	117	8 390	117	3 123
	Navigation	Machines fixes et locomobiles . . . . .		24	»	»	»	»	»
Service de l'Etat		Bâteaux à vapeur { Propulsion . . . . .	25	4	165	»	»	»	»
		d'intérieur { Usages divers . . . . .	26	»	»	»	»	»	»
		Bâteaux à vapeur { Propulsion . . . . .	27	»	»	»	»	8	2 910
de mer { Usages divers . . . . .		28	»	»	»	»	»	»	
Machines fixes et locomobiles . . . . .		29	»	»	»	»	»	»	
Service des particuliers		Bâteaux à vapeur { Propulsion . . . . .	30	212	13 062	16	588	4	115
		d'intérieur { Usages divers . . . . .	31	124	8 736	17	614	»	»
		Bâteaux à vapeur { Propulsion . . . . .	32	114	30 192	»	»	17	2 587
de mer { Usages divers . . . . .		33	»	»	»	»	5	630	
Chemins de fer et Tramways	Service de l'Etat (1)	Machines fixes et locomobiles . . . . .	34	»	»	»	»	»	»
		Locomotives . . . . .	35	»	»	»	»	»	»
	Service des particuliers	Machines fixes et locomobiles . . . . .	36	»	»	204	2 710	»	»
		Locomotives . . . . .	37	194	7 078	338	9 112	22	762
Etablissements militaires . . . . .		38	6	309	»	»	»	»	
Locomotives routières, rouleaux-compresseurs, voitures automobiles, grues, excavateurs, etc., etc. . . . .		39	134	1 471	16	202	8	98	
<b>Totaux généraux . . . . .</b>			<b>40</b>	<b>1 200</b>	<b>143 841</b>	<b>1 274</b>	<b>116 621</b>	<b>847</b>	<b>70 247</b>

(1) Les appareils de la Société Nationale de Chemins de fer Belges sont portés dans cette rubrique, mais seulement globalement dans la colonne « Royaume ». La puissance des locomotives de cette Société résulte d'une évaluation faite par une méthode propre à cette dernière, méthode appliquée pour la première fois en 1926.



N <sup>o</sup>	HAINAUT		LIÉGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR		LE ROYAUME		Moteurs compris dans la récapitulation ci-contre et destinés à la production de l'électricité	
	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw
1	71	26 030	19	7 111	2	601	»	»	1	773	93	34 515	1	259
2	1	31	»	»	»	»	»	»	»	»	1	31	»	»
3	22	1 738	1	154	»	»	»	»	1	40	24	1 932	»	»
4	205	8 042	49	4 047	34	914	»	»	9	1 809	297	14 812	17	6 484
5	18	291	4	32	»	»	»	»	1	41	34	1 629	5	1 168
6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7	78	2 553	»	»	»	»	»	»	15	299	97	3 023	2	36
8	52	8 312	83	9 353	6	78	3	6 280	6	777	150	24 800	18	5 355
9	177	8 877	31	1 598	»	»	»	»	6	399	253	14 831	16	4 856
10	23	858	2	69	»	»	»	»	7	1 484	36	3 303	12	2 791
11	9	2 152	3	147	5	293	»	»	3	384	92	10 136	7	1 559
12	40	2 330	1	22	5	614	3	184	6	476	123	25 792	22	9 916
13	9	758	9	326	5	317	28	1 234	12	614	151	10 959	22	1 593
14	17	1 270	64	7 075	»	»	1	3	2	566	557	42 717	9	7 454
15	13	340	14	507	18	561	2	25	»	»	235	7 000	24	1 797
16	3	627	2	252	»	»	2	110	»	»	52	5 025	6	1 696
17	60	2 033	9	206	6	66	2	19	9	356	262	12 547	32	7 032
18	60	10 046	126	8 837	27	1 369	»	»	4	417	311	36 193	53	15 767
19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	40	3 889	2	1 113
20	2	680	12	1 684	»	»	»	»	2	117	62	12 722	8	1 856
21	1	57	»	»	»	»	»	»	»	»	12	1 126	»	»
22	3	609	5	175	»	»	»	»	6	1 015	47	19 517	39	18 733
23	51	1 888	62	2 468	48	1 050	3	39	21	1 026	504	22 568	60	10 056
24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	216	»	»
26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	882	»	»
28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29	»	»	»	»	1	41	»	»	»	»	1	41	»	»
30	»	»	62	2 862	2	26	»	»	12	448	331	20 856	»	»
31	»	»	37	953	»	»	»	»	16	549	326	18 463	»	»
32	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	71	57 362	»	»
33	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24	1 464	19	342
34	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	91	2 012	»	»
35	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 050	2 239 197	»	»
36	»	»	48	536	»	»	»	»	»	»	293	6 783	»	»
37	528	53 646	279	22 501	105	13 067	24	3 074	52	3 286	1 544	130 746	»	»
38	»	»	»	»	»	»	»	»	1	13	7	313	»	»
39	58	1 616	159	2 967	12	147	16	382	18	236	434	9 144	»	»
40	1 501	134 784	1 081	73 882	276	19 144	84	11 350	210	15 125	8 611	2 796 546	374	99 863

DESTINATION	N <sup>o</sup>	ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE	
		Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw
Industries extractives et élaboration des produits	Extraction. . . . .	1	»	»	»	»	»	»	»
	Mines de houille	Epuisement . . . . .	2	»	»	»	»	»	»
		Aérage. . . . .	3	»	»	»	»	»	»
		Usages divers. . . . .	4	»	»	»	»	»	»
Fabrication du coke et des agglomérés de houille . . . . .	5	»	»	»	»	»	1	650	
Mines métalliques, minières et préparation des minerais	6	»	»	»	»	»	»	»	
Carrières et industries qui en dépendent . . . . .	7	»	»	»	»	»	»	»	
Industries métallurgiques	Etablissements soumis à l'A. R. du 10 octobre 1923	8	»	»	»	»	»	»	»
	Autres établissements . . . . .	9	23	46 205	4	17 294	5	2 519	»
Industries diverses	Verreries, cristalleries et fabriques de glaces . . . . .	10	2	59	»	»	»	»	»
	Industrie céramique, briqueteries, tuileries, etc. . . . .	11	1	660	»	»	»	»	»
	Fabriques de produits chimiques, etc. . . . .	12	4	16 840	3	2 006	2	27 500	2
	Travail du bois . . . . .	13	»	»	»	»	»	»	»
	Industries textiles . . . . .	14	2	1 200	1	1 126	3	2 615	11
	Exploitations et industries agricoles . . . . .	15	»	»	»	»	»	»	»
	Mouture des céréales . . . . .	16	»	»	3	4 700	»	»	»
	Malteries, brasseries et distilleries. . . . .	17	»	»	1	250	»	»	»
	Fabriques de sucre . . . . .	18	»	»	4	7 578	»	»	»
	Fabriques d'huile . . . . .	19	2	1 500	»	»	1	1 400	»
	Fabrication du papier . . . . .	20	5	9 000	13	24 622	»	»	»
	Imprimeries typographiques . . . . .	21	»	»	»	»	»	»	»
	Usines spéciales d'électricité . . . . .	22	15	289 548	27	285 591	18	106 466	21
Usines diverses . . . . .	23	40	13 074	2	3 200	»	»	1	
Navigation	Machines fixes et locomobiles . . . . .	24	»	»	»	»	»	»	»
	Service de l'Etat	Bateaux à vapeur { Propulsion . . . . .	25	»	»	»	»	»	»
		d'intérieur { Usages divers. . . . .	26	»	»	»	»	»	»
	Bateaux à vapeur de mer	{ Propulsion . . . . .	27	»	»	»	2	11 030	»
		{ Usages divers. . . . .	28	»	»	»	2	160	»
	Machines fixes et locomobiles . . . . .	29	»	»	»	»	»	»	
	Service des particuliers	Bateaux à vapeur { Propulsion . . . . .	30	»	»	»	»	»	»
		d'intérieur { Usages divers. . . . .	31	»	»	»	»	»	»
	Bateaux à vapeur de mer	{ Propulsion . . . . .	32	10	56 672	»	»	»	»
		{ Usages divers. . . . .	33	»	»	»	»	»	»
Chemins de fer et Tramways	Service de l'Etat (1) { Machines fixes et locomobiles . . . . .	34	»	»	»	»	»	»	
	{ Locomotives . . . . .	35	»	»	»	»	»	»	
Service des particuliers	{ Machines fixes et locomobiles . . . . .	36	»	»	»	»	»	»	
	{ Locomotives . . . . .	37	»	»	»	»	»	»	
Etablissements militaires . . . . .	38	»	»	»	»	»	»	»	
Locomotives routières, rouleaux - compresseurs, voitures automobiles, grues, excavateurs, etc., etc. . . . .	39	»	»	»	»	»	»	»	
<b>Totaux généraux</b>	<b>40</b>	<b>104</b>	<b>434 758</b>	<b>58</b>	<b>346 367</b>	<b>33</b>	<b>151 690</b>	<b>36</b>	<b>200 786</b>

(1) Les appareils de la Société Nationale de Chemins de fer Belges sont portés dans cette rubrique, mais seulement globalement dans la colonne « Royaume ». La puissance des locomotives de cette Société résulte d'une évaluation faite par une méthode propre à cette dernière, méthode appliquée pour la première fois en 1926.

No	HAINAUT		LIÉGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR		LE ROYAUME		Moteurs compris dans la récapitulation ci-contre et destinés à la production de l'électricité	
	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw	Nombre	Kw
1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4	46	142 242	24	54 415	76	338 363	»	»	»	»	146	535 020	83	450 701
5	3	714	4	289	»	»	»	»	»	»	8	1 653	»	»
6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7	9	23 616	»	»	»	»	»	»	»	»	9	23 616	»	»
8	24	98 194	20	74 026	9	8 663	13	14 710	»	»	66	195 593	36	176 378
9	7	18 186	»	»	»	»	»	»	»	»	39	84 204	21	48 408
10	»	»	»	»	»	»	»	»	6	16 004	8	16 063	6	16 004
11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	660	1	660
12	22	16 783	»	»	3	456	2	410	6	11 000	44	75 931	25	71 443
13	»	»	1	125	»	»	»	»	»	»	1	125	1	125
14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	17	26 444	17	26 444
15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	4 700	3	4 700
17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	250	1	250
18	3	4 440	3	7 680	»	»	»	»	1	1 600	11	21 298	7	17 280
19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	2 900	3	2 900
20	1	1 009	3	2 750	»	»	»	»	5	5 743	27	43 124	26	43 074
21	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
22	38	426 475	45	273 635	»	»	»	»	7	80 838	171	1 638 850	146	1 584 081
23	2	48	»	»	»	»	1	4	»	»	46	17 726	8	13 430
24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	11 030	»	»
28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	160	2	160
29	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
31	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
32	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	56 672	»	»
33	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
34	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
35	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
38	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
40	155	731 707	100	412 920	88	347 482	16	15 124	25	115 185	615	2 756 019	386	2 451 038